



Ville de  
**Maule**  
www.maule.fr

# Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



# Belle année 2021 à tous

**DOSSIER - Page 16**

Soutenir nos commerces

**ENVIRONNEMENT - Page 30**

Reconnaissance de l'état de  
catastrophe naturelle

## JANVIER

16 janvier / 8h30-11h30

**Matinée broyage de vos végétaux**

*Parking du cimetière - page 33*

24 janvier / 17h

**Concert RITMY en partenariat avec l'ACIME**

*Salle des Fêtes - 4<sup>ème</sup> de couverture*

24 janvier

**Rassemblement des Rétro Mauloises**

*Parking de la salle des fêtes*

## FEVRIER

7 février / 10h-12h

**Matinée Écocitoyenne**

*Parking Salle des Fêtes - page 33*

## Sommaire

Vie municipale	4
Travaux	12
Civisme	14
Le Dossier	16
Vie économique	23
Actualités jeunes	24
Vie associative	27
Environnement	30
Sport	34
Histoire	36
Culture	37
CC Gally Mauldre	42
Informations pratiques	43

**D**epuis le 17 mars, c'est très dur humainement pour chacun de nous, mais grâce à notre vigilance à tous, Maule est restée peu touchée par le virus comparativement aux Yvelines ou à l'Île-de-France. Pardonnez-moi d'être un peu chauvin, mais les Maulois sont extraordinaires, vous êtes extraordinaires ! Comme je me plais à le dire, vous avez fait preuve d'un sens incroyable du dévouement, de l'attention à l'autre et de la responsabilité collective. Je prendrai pour exemple : les couturières confectionnant des sur-blouses et des masques en tissu pour les hôpitaux, les particuliers fabriquant des visières sur leur imprimante 3D, les soignants toujours en première ligne face à la maladie, les commerçants de proximité qui ont toujours continué à nous approvisionner avec le sens du service qu'on leur connaît, nos agents municipaux, nos aides à domicile, nos éboueurs, les enseignants de nos écoles, nos policiers, nos pompiers et nos gendarmes qui n'ont jamais cessé leur mission. Encore merci et chapeau à vous, Maulois bénévoles et professionnels, vous nous avez vraiment énormément aidés à traverser cette crise sanitaire le mieux possible.

**En 2020, même si certaines opérations ont été à l'arrêt pendant 3 à 4 mois, nous avons de beaux résultats à fêter :**

- ▶ Tout d'abord un grand merci pour la confiance que vous avez largement renouvelé à mon équipe municipale et moi-même, dès le premier tour, avec 60 % de vos suffrages alors qu'il y avait 3 listes. Depuis le 15 mars nous mettons tout en œuvre pour mériter votre confiance et je tiens à saluer et remercier les adjoints et conseillers municipaux de l'équipe pour leur engagement au service de tous.
- ▶ Fêtons notre résidence intergénérationnelle « Harlay de Sancy », dont les 80 logements sont tous occupés depuis novembre, qui fait la joie de tous ses nouveaux locataires. Les 2/3 sont des seniors de plus de 60 ans. Au passage, bravo à l'équipe du CCAS qui a géré les dossiers de chacun avec justesse et de main de maître.
- ▶ Fêtons les rues Saint-Vincent et d'Agnou, complètement refaites, qui sont terminées depuis début décembre. Elles relient justement la résidence Harlay de Sancy au centre. Fêtons la cinquième et dernière phase de restauration extérieure de l'église Saint-Nicolas qui a débuté en octobre et se terminera l'été prochain notamment grâce à un don de 100.000 € de l'association Valeurs et Culture que je tiens à remercier à nouveau.
- ▶ Fêtons les événements qui ont pu être maintenus malgré la Covid-19 : l'opéra en plein air au parc Bernard Fourmont, grâce au Département, qui a enchantés plus de 200 personnes avec le célèbre ballet de Tchaïkovski, le Lac des Cygnes; le Forum des associations (en extérieur) où toutes étaient présentes et ravies de l'être, qui a rencontré un grand succès.
- ▶ Pour notre sécurité, réjouissons-nous de l'arrivée de la Major Devaux, nouvelle Commandante de la brigade de gendarmerie de Maule. Grâce à son énergie et à sa détermination, nous avons entamé une très bonne coopération. Réjouissons-nous également du recrutement municipal de Madame Christelle Daguebert, notre nouvelle Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Elle est tout aussi déterminée à nous faire respecter les bonnes règles de stationnement, à la grande satisfaction de nos commerçants et de leurs clients qui trouvent enfin de la place au centre-ville.

**JE VOUS INVITE DÈS MAINTENANT À VISIONNER MES VOEUX EN  
SCANNANT LE QR CODE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE OU EN VOUS  
CONNECTANT SUR WWW.MAULE.FR**



### **Quelles sont les réalisations prévues en 2021 ?**

- ▶ Justement à propos de parking, nous allons connaître une véritable révolution du stationnement en centre-ville grâce à la construction d'un parking central. En effet, nous sommes propriétaires depuis décembre d'un terrain de 3000 m<sup>2</sup>, à 50 mètres de la place du marché, sur lequel nous souhaitons bâtir un parking sur deux niveaux de 160 places environ. Une grande part sera destinée aux riverains du centre qui n'ont pas de parking, ils pourront louer une place permanente à prix très modique.
- ▶ Notre EHPAD, « la Mésangerie », 98 chambres gérées par la Fondation Partage et Vie, accueillera ses premiers résidents en mars prochain.
- ▶ Notre Maison Médicale, dont les travaux ont débuté en novembre dernier, accueillera dans un an 5 médecins généralistes, un cabinet de spécialistes de l'hôpital de Poissy Saint-Germain, 3 chirurgiens-dentistes, 4 professionnels de soins paramédicaux et le laboratoire d'analyses médicales. Merci beaucoup au Département qui finance 100 % du bâtiment et nous en confie la gestion.
- ▶ Toujours en 2021, pour le développement durable et notamment notre environnement : nous poursuivons notre lutte contre les inondations et pour un meilleur équilibre écologique de la Mauldre : aménagement et reméandrage de la rivière, 100% financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Nous allons également faire la remise à plat complète de la collecte des déchets (ordures ménagères, encombrants, déchets verts).
- ▶ Notre intercommunalité Gally-Mauldre joue aussi un rôle important pour notre développement durable, nous réaliserons en intercommunalité :
  - Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) sera réalisé sur 2021 et 2022
  - Le schéma intercommunal de liaison douce sortira cette année.
  - Le bilan de notre SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), document important, très protecteur de notre ruralité, de notre patrimoine paysager, c'est-à-dire de notre environnement agricole et naturel. Ces atouts forment d'ailleurs le ciment qui unit nos 11 communes, c'est là toute la force de Gally-Mauldre : préserver et enrichir notre qualité de vie et notre ruralité.

**Toutes ces réalisations**, ces équipements de 2020 comme de 2021 ne sont possibles qu'avec les subventions que nous obtenons de l'Etat pour une part, mais surtout de la Région et du Département, avec une mention spéciale pour le Département des Yvelines qui, en finançant totalement la Maison Médicale, finance le plus gros investissement, et de loin de l'année et sans doute de la mandature.

2021 et surtout 2022 seront des années très difficiles sur le plan économique qui ne seront pas sans conséquences financières pour chacun de nous. Alors, sachez que notre solidarité et notre fraternité mauloises seront là, et je m'y engage, pour que personne ne reste au bord du chemin et pour que chacun puisse être soutenu et entouré.

Si le pire de la crise sanitaire est bientôt derrière nous grâce aux vaccins, deux blessures sont encore béantes. La première est l'arrêt brutal de toute vie culturelle : plus de spectacles municipaux ou associatifs, plus de concerts, plus de théâtre, plus de cinéma. Tout cela nous manque terriblement. Notre ami Patrick Devedjian, décédé fin mars du Coronavirus, disait : « La culture change les mentalités, construit la cohésion sociale, élève les esprits et les réunit ». Cette pensée nous fait comprendre combien nous allons pouvoir revivre grâce à la renaissance de notre vie culturelle si indispensable. La deuxième blessure, qui est celle d'ailleurs qui m'a le plus affecté, c'est la quasi absence de vie sociale, l'impossibilité de se réunir, l'incapacité d'exprimer totalement notre amitié et notre affection. Nous ne pouvons ni nous embrasser, ni nous serrer la main, ni nous sourire vraiment, cachés bien malgré nous derrière nos masques.

**Que 2021 soit pour vous tous**, chères Mauuloises et chers Mauulois, une véritable renaissance en retrouvant nos liens familiaux intergénérationnels, en renouant avec la convivialité, en revivant le bonheur de se retrouver, tout simplement. Plus que jamais je souhaite à chacune et chacun de revivre pleinement amour, amitié et fraternité.

Belle année à tous !



**Laurent RICHARD**

*Maire*

*Conseiller départemental*

*Président de la C.C. Gally Mauldre*

# VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

A photograph of a white sign with the words 'HOTEL DE VILLE' in large, dark, serif capital letters. The sign is mounted on a building facade, and the background shows a window and part of the sky.

**Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors des Conseils municipaux des 9 novembre et 14 décembre 2020, séances qui pour la première fois se sont tenues en présentiel mais également en visioconférence.**

9  
nov.

## Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire

Brice LETACQ, conseiller municipal du groupe minoritaire « Générations Citoyennes 2020 »,

a démissionné pour des raisons professionnelles. Son successeur sur la même liste, Djamel ALIOUANE, a été installé dans ses fonctions par le conseil municipal. Monsieur LETACQ a également été remplacé par délibérations dans les commissions, comités et syndicats dans lesquels il siégeait.

## Recrutement d'un ASVP, Agent de Surveillance de la Voie Publique

La municipalité a décidé de recruter un ASVP pour faire respecter les règles de stationnement sur la commune, en particulier la zone bleue pour mettre fin aux voitures « ventouses » et offrir davantage de places aux clients des commerçants, ainsi que pour sécuriser les abords des écoles en particulier le matin. Ce recrutement constitue la première étape d'une politique volontariste en matière de circulation, de stationnement et de soutien du commerce de proximité, avant la construction d'un grand parking en plein centre. En attendant cette construction, un parking d'environ 40 places sera très prochainement ouvert derrière le stade Saint-Vincent notamment pour palier à la perte de place sur le parking de la salle des fêtes à cause des travaux.

Le poste correspondant à l'ASVP a été créé par délibération unanime du 9 novembre, et l'agent est en poste depuis le 12 novembre.

## Relance de l'économie et assouplissement temporaire des règles des marchés publics

Il y a quelques années, la commune de Maule a voté un règlement venant compléter la loi en matière de marchés publics, notamment pour les règles de mises

en concurrence des entreprises dès certains seuils très inférieurs à la loi pour avoir plus de transparence et de compétitivité. Suite à la crise de la COVID-19 et à la nécessité de relancer l'économie, une loi est venue assouplir les règles officielles de mises en concurrence afin de pouvoir alléger et accélérer les procédures de commande publique. Le conseil municipal a donc voté à l'unanimité un assouplissement de son règlement des marchés publics, jusqu'en juillet 2021, afin de pouvoir lancer et signer plus rapidement ses marchés de travaux, fournitures, services et études, tout en restant en deça des seuils préconisés.

## Opposition au transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La loi ALUR (ou loi Duflot) de 2014 prévoit qu'après les renouvellements des conseils municipaux, le pouvoir d'élaborer ou de modifier les PLU des communes soit automatiquement transféré aux intercommunalités, sauf si les conseils municipaux des communes membres s'y opposent. De manière unanime, tous les maires de la communauté de communes Gally Mauldre n'ont pas souhaité transférer ce pouvoir des communes. Le conseil municipal de Maule s'y est opposé à l'unanimité, comme les dix autres conseils municipaux de Gally Mauldre.

## Usage du droit de préférence pour l'acquisition de terrains naturels non constructibles en vue de leur préservation

La commune a été informée que plusieurs parcelles non constructibles situées chemin des Bois de la Garde, classées en zone naturelle et forestière, allaient être vendues. Afin de s'assurer de la préservation du caractère naturel de cette zone, et d'empêcher d'éventuels futurs aménagements illégaux, la commune a, par précaution, exercé son droit de préférence afin de se porter acquéreur des dites parcelles.

14  
dec.

### Souscription d'un emprunt pour financer les investissements de 2020

Après un long cycle de désendettement (en 6 ans, la commune a baissé sa dette long terme de 44%), il convenait, comme annoncé au moment du vote du budget 2020 en février dernier, de souscrire un emprunt de 850 000 € pour financer les investissements de l'année (en grande partie les travaux de voirie rue Saint-Vincent et rue d'Agnou, très peu subventionnés). Après une mise en concurrence auprès de 4 banques, c'est le Crédit Agricole qui a été retenu par le Conseil municipal, pour un emprunt d'une durée de 20 ans au taux fixe particulièrement bas de 0,48%.

### Décision modificative du budget

Une 4<sup>ème</sup> décision modificative du budget 2020 a été adoptée à l'unanimité par le Conseil. De nombreuses modifications comptables étaient concernées, mais sans véritable conséquence pour le budget, car il s'agissait en grande partie, soit de changements d'imputation comptable demandés par le Trésor Public, soit d'opération purement comptable se compensant d'elle-même dans le budget. On peut toutefois relever les modifications suivantes :

- En recette : 96 K€ pour la vente de certificats d'économie d'énergie (CEE), suite aux travaux d'éclairage public rue Saint-Vincent et rue d'Agnou, et à la rénovation de la chaudière du groupe scolaire Charcot ; sur cette recette globale de 96 K€, 58 K€ ont été utilisés pour financer des investissements supplémentaires
- En dépense, on retiendra 30 K€ de subvention supplémentaire (une avance) pour le CCAS (centre communal d'action sociale), en attendant le versement des aides de la CAF qui sont retardées cette année, 15 K€ de maîtrise d'œuvre supplémentaire pour les travaux rues Saint-Vincent et d'Agnou, 6 K€ pour

l'acquisition d'une plateforme numérique permettant la commande en ligne chez les commerçants maulois, et 4 K€ pour l'achat d'un boîtier informatique permettant le télétravail des agents municipaux.

### Indemnité pour remercier les bénévoles de structures municipales

Comme chaque année maintenant, le conseil municipal a voté l'attribution d'une indemnité (très raisonnable au demeurant) pour remercier les différents bénévoles qui concourent toute l'année à faire fonctionner la bibliothèque, la biblio animation (contes) et le musée Victor Aubert.



# VIE MUNICIPALE

S'INFORMER



## À VOS AGENDAS

Les samedis  
30 janvier  
et 13 mars



La municipalité  
vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

## État Civil

### Naissances :

Lana GAUTIER DO CARMO, née le 23 septembre 2020

Paul ROQUET RAZAGHI, né le 24 septembre 2020

Adèle WI TROCELLI, née le 2 octobre 2020

Rym BOUGAMHA TALLENT, née le 10 novembre 2020

*Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.*

### Mariages :

Marielle OLMEDO et Jean-Pierre HUBLIN, le 10 octobre 2020

Nadine CHUBERRE et Axel EBSTEIN, le 24 octobre 2020

Tiphaine BARBIER et Gilbert NIYIBIZI, le 24 octobre 2020

*Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.*

### Décès :

Éric BARBIER, le 20 septembre 2020, à l'âge de 59 ans

Mauricette BERNIER, le 26 octobre 2020, à l'âge de 92 ans

Marc ROCTON, le 31 octobre 2020, à l'âge de 63 ans

Jean-Michel BRIAND, le 6 novembre 2020, à l'âge de 74 ans

Georges CASTEL, le 16 novembre 2020, à l'âge de 72 ans

*Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.*



## Fermeture définitive

### de la trésorerie de Maule et transfert au centre des Mureaux

**La trésorerie de Maule située au 14 bis rue de Mareil a fermé définitivement ses portes au 31 décembre 2020.**

En effet, suite à un plan de restructuration national, l'État diminue le nombre de trésoreries et de centres des impôts, et le département des Yvelines n'échappe pas à cette restructuration.

Depuis le 4 janvier 2021, le Service des Impôts des Particuliers des Mureaux, 44 rue des Pierrelays, 78130 Les Mureaux devient votre nouvel interlocuteur pour toute question relative à l'impôt sur le revenu ou aux impôts locaux.

Horaires d'ouverture du SIP : de 8h30 à 12 heures, du lundi au vendredi - Tél : 01 30 91 88 30

Les usagers peuvent aussi joindre le SIP et solliciter un rendez-vous téléphonique ou physique, via la messagerie sécurisée de leur compte fiscal.

**Dans le cadre de l'accueil de proximité de Maule, les Maulois peuvent joindre par téléphone l'équipe dédiée de la direction des finances publiques au numéro de téléphone suivant : 01 30 84 17 87, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour toute question sur les services en ligne, l'impôt sur le revenu, le prélèvement à la source, la taxe foncière et la taxe d'habitation, les factures locales (crèche, cantine...).**

Enfin, des permanences sur rendez-vous avec des spécialistes de la direction des Finances publiques des Yvelines sont prévues à Maule, aux moments clés de l'année (dès le printemps prochain, lors de la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu et à l'automne, à l'occasion de la campagne de paiement des impôts locaux).

**6** Nous vous tiendrons informés de ces dates.



*Laurent Richard*

Maire de Maule  
Conseiller départemental des Yvelines  
Président de la communauté de communes Gally Mauldre

*et le conseil municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour 2021*

La mission gestion publique locale de la trésorerie de Maule sera quant à elle transférée au Service de Gestion Comptable des Mureaux, (SGC) situé également au 44 rue des Pierrelays 78130 Les Mureaux - tél : 01 30 91 88 50, adresse mail : [sgc.les-mureaux@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.les-mureaux@dgfip.finances.gouv.fr)  
Horaires d'ouverture du SGC : 8h30 à 12 heures du lundi au vendredi

Les usagers de Maule et des 11 communes appartenant à la CC Gally Mauldre peuvent depuis le 4 janvier s'adresser directement au SGC des Mureaux pour toute demande portant sur les titres ou mandats (Exemple : demandes d'échéanciers sur des impayés de cantine ou autres factures communales ...)

Par ailleurs la Direction Générale des Finances Publiques a mis en place un nouveau service de paiement de proximité qui permet aux administrés de payer leurs factures de cantine, crèche... , d'hôpital, amendes ou impôts aussi bien en espèces que par cartes bancaires dans la limite d'un plafond de 300 euros auprès des buralistes partenaires : sur Maule , le Flint et le bar des Moussets peuvent accueillir les usagers au plus proche de leur domicile et à des horaires d'ouverture élargis.



## Report de l'enquête annuelle de recensement 2021

En raison des conditions sanitaires liées à la COVID-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. Les nombreux déplacements et contacts avec les habitants que l'enquête entraîne, même s'ils sont courts, sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à la fin janvier 2021.

# VIE MUNICIPALE

## RÉTROSPECTIVES



### Festivités d'Halloween

Le 16 octobre 2020, juste avant les vacances de la Toussaint, les équipes du périscolaire des écoles maternelles et élémentaires COTY et CHARCOT se sont déguisées et ont organisé des animations d'Halloween pour le plus grand plaisir des enfants.

### Cérémonie du 11 novembre

Compte tenu des conditions sanitaires liées à la COVID-19, la cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint.

### Cérémonie du 5 décembre

En hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

Cérémonie du 11 novembre 2020 - Port des drapeaux par les bénévoles de l'Union Nationale des Combattants et du Souvenir Français



Cérémonie du 5 décembre 2020 - lecture du discours par le Président de l'UNC Patrick Carrelet





## Dans les coulisses du CCAS



De g. à d.: Fabienne Linares et Véronique Charretier - Equipe crèche  
Annalisa Cousin, assistante CCAS et Éloïse Martin, directrice du CCAS

**Située allée de Carnoustie, la petite équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sous la responsabilité de Sylvie Bigay, maire-adjointe déléguée aux affaires sociales, aux seniors et à la petite enfance, accomplit de très nombreuses missions. Mais quelles sont-elles ? Entrons dans leur univers professionnel.**

### Une institution sociale

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, a pour mission de recevoir, d'écouter et d'orienter le public. Lorsque les difficultés se présentent, le soutien apporté par le CCAS est d'un grand recours. Cette institution locale d'action sociale travaille à la fois sur les volets de la prévention et du développement social.

### Ses missions

- **Une aide sociale** : en partenariat avec les assistantes sociales du secteur présentes les lundis et mercredis uniquement sur rendez-vous au 01-30-836-836
- **Une aide administrative** avec un accompagnement dans toutes les demandes administratives liées à l'aide sociale
- **Une aide aux seniors**, en partenariat avec le Pôle Autonomie Territorial. Ici, les professionnels analysent vos besoins, aident à la constitution des demandes APA ou aux demandes d'hébergement
- **Le club des aînés**, animé par Catherine Miraucourt avec la participation de Brigitte Vidal les lundis et les jeudis
- **Une aide à l'obtention d'une prime de chauffage** pour les personnes de 65 ans et plus (conditions revues chaque année par le conseil d'administration)
- **Une aide financière** sur rapport établi par l'assistante sociale, présenté et voté en conseil d'administration.
- **Un bureau enregistreur** avec saisie et constitution des dossiers de demande de logement social en collaboration avec les bailleurs sociaux de la commune

- **Le dispositif Améthyste** qui permet le renouvellement des demandes sur la plateforme du conseil départemental
- **Une aide à l'insertion** : logement temporaire, en collaboration avec le "Lien Yvelinois". Un accompagnement sur la réinsertion sociale, professionnelle et projet de vie.
- **Partenariat avec l'association GEM EMPLOI** pour les personnes en recherche d'emploi, DYNAM JEUNES et la Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans.

### Zoom sur les colis de Noël

Cette année, les colis de Noël pour les aînés ont été conditionnés par l'ESAT de Maule ; nous sommes ravis de cette collaboration.

Nous avons fait appel au prestataire Secrets d'intérieurs, comme l'année précédente. Cela a permis au CCAS de livrer les colis pour les aînés tout en permettant à l'ESAT d'obtenir un contrat de travail, la crise sanitaire touchant tous les secteurs d'activités.

Nous les remercions infiniment pour leur collaboration.

### Contacts

**CCAS : 01-82-86-01-71 ou 01-82-86-01-72**

**Pôle Autonomie Territorial : 01-30-83-60-60**



**Sylvie BIGAY**  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux affaires sociales,  
aux seniors et à la petite enfance

# VIE MUNICIPALE

## CRÈCHE

Toute l'équipe de la Crèche Familiale de Maule

vous souhaite une



### CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et de Fabienne Linares de 9h à 12h et de 14h à 17h.





Le mois de novembre a été marqué par un nouveau confinement, nous avons dû suspendre les jardins d'éveil à la crèche.

Afin de pouvoir maintenir le lien avec les enfants et les assistantes maternelles, l'équipe de la crèche a pu se rendre chez les assistantes maternelles pour proposer des temps d'activités à leur domicile !



Cette année nous avons décidé de réaliser et de « mettre en scène » notre spectacle pour Noël ! Toute l'équipe a participé et ce furent des moments forts agréables ! Nous avons hâte de présenter notre spectacle qui a été reporté suite à la crise sanitaire actuelle. Ce n'est que partie remise, tout est prêt dans l'attente de notre petite fête !





## Résidence Harlay de Sancy : le croisement des générations

Selon des études et statistiques, 300 000 personnes âgées se trouvent en situation d'isolement ne rencontrant jamais, ou presque, d'autres personnes.

Une autre étude observe que les liens entre petits-enfants et grands-parents sont un moyen de lutter contre la dépression. Les séniors se sentent alors valorisés et plus heureux car la transmission rend plus grand. Ici, à Maule, la municipalité a choisi de construire une résidence intergénérationnelle.

### Rompre l'isolement

Le contact et les échanges de savoirs entre personnes d'âges différents tissent le lien. Développer le lien intergénérationnel c'est prendre une initiative en faveur de la solidarité et de la conscience collective.

Voici la feuille de route de la résidence Harlay de Sancy, un projet éminemment social, porté de manière tripartite entre la mairie (dont les acteurs sociaux), les Maisons de Marianne et le bailleur dans le but de rompre l'isolement, favoriser le rapprochement familial et permettre l'accès à un logement décent aux personnes les plus défavorisées. Ce lieu est composé de 70% de personnes âgées et 30 % de familles.

Ce logement social, dans une construction esthétique, a été imaginé en collaboration avec le maire de Maule dans un bel environnement où les résidents se sentent à l'aise signant pour beaucoup l'occasion d'un nouveau départ dans un logement digne.

### Bienvenue à Harlay de Sancy

Madame Lodé, coach sportive à Maule, insiste sur l'idée presque thérapeutique de cette résidence : « Pouvoir partager socialement c'est important, on a connu les mêmes difficultés et on peut en parler ça fait du bien ! ». Et d'ajouter : « On arrive dans une résidence très jolie, on a le temps de voir les gens. Et puis c'est tout neuf, ça donne envie de s'installer ».

Une autre résidente plus âgée qui est née et a grandi à Maule y voit la chance de pouvoir revenir à ses origines, dans une commune qu'elle connaît depuis toujours.


Delphine Lavrange, coordinatrice pour Les Maisons de Marianne et pour un habitat solidaire, compte bien dynamiser ce tissu intergénérationnel en organisant des ateliers en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile de France).

Au programme : des ateliers sportifs avec de la gymnastique douce, des ateliers ludiques (chant, loisirs créatifs, jeux), des ateliers festifs (théâtre, cinéma, temps forts de notre calendrier), mais également des ateliers bien-être (sophrologie, réflexologie, coiffure et soins esthétiques).

C'est aussi une envie de partage entre générations, la rencontre avec des personnes fragiles qui donne le désir de faire des choses qu'elles ne connaissent pas, une journée du mercredi dédiée à la rencontre, à la transmission et au partage grands-parents – enfants, des échanges avec l'école et la bibliothèque pour une circulation entre résidents de la ville et résidents d'Harlay de Sancy.

Dans une crise du lien social, une belle idée.

**Céline RALLON**  
*Service communication*



Les ânes de Saint-Nicolas ont défilé le samedi 19 décembre sur le tout nouveau revêtement.

## Clap de fin pour les travaux Rues d'Agnou et Saint-Vincent

Après un an de travaux, les riverains de la rue Saint-Vincent et de la rue d'Agnou peuvent enfin profiter d'une toute nouvelle voirie. Ce nouvel espace urbain a été pensé prioritairement pour les piétons.

### Un réaménagement d'envergure

Depuis l'an dernier a été lancé un grand projet de réaménagement de la rue Saint-Vincent et de la rue d'Agnou. Ces travaux concernent l'enfouissement de l'ensemble des réseaux (Enedis, Orange, éclairage public), la création d'un réseau d'eaux pluviales rue d'Agnou pour assurer la séparation des réseaux et la reprise complète de la chaussée et des trottoirs.

Comme souvent lors de la mise en œuvre, le chantier a pris du retard pour diverses raisons : réseaux très denses au niveau de la rue Saint-Vincent, crise sanitaire de la COVID-19, extension de l'enfouissement à la route d'Aulnay et au haut de la sente de la voirie pour une meilleure cohérence d'aménagement, aléas techniques obligeant d'étendre l'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public à la rue Emile Réaux.

### Les travaux terminés

- L'aménagement de la voirie rue Saint-Vincent/rue d'Agnou (entre le n°2 et la rue Émile Réaux) entre la fin juin et le mois de septembre

- L'aménagement de la voirie rue Saint-Vincent/rue d'Agnou (entre la rue Émile Réaux et l'Allée de Sancy) entre les mois de septembre à octobre.
- L'aménagement de la voirie route d'Aulnay entre octobre et novembre.

### ... et ceux en cours

- La partie enfouissement a été finalisée après le passage des différents fournisseurs de fibre optique.
- L'aménagement de la voirie rue Saint-Vincent et rue d'Agnou (entre la rue Emile Réaux et l'allée de Sancy) est terminé depuis les fêtes.
- L'aménagement d'un trottoir route d'Aulnay débutera en janvier 2021, ce qui a évité de laisser un chantier inachevé pendant les fêtes de fin d'année. Il faudra prévoir environ trois semaines de travaux.

### IMPORTANT !

La rue d'Agnou et la rue Saint-Vincent sont à sens unique ! Il est donc impossible d'y accéder par la chaussée Saint-Vincent !

### Projets en cours

#### La mise en lumière de l'église

À la fin des travaux de restauration, un complément d'éclairage sera intégré, principalement sur la façade sud (côté musée et bibliothèque) afin de finaliser la mise en lumière de l'église Saint-Nicolas.

#### Les travaux de la maison médicale

- Fondations spéciales terminées (recépage des pieux et longrines coulées),
- Chantier prévu jusqu'au mois d'avril,
- Fin prévisionnelle d'exécution des travaux fin janvier 2022.

## INITIATIVE CITOYENNE

### Les premiers projets d'Initiative Citoyenne

Nous sommes très heureux de vous présenter sur cette page les deux premiers projets d'Initiative Citoyenne proposés par René BASTIEN et Robert MATHON, tous deux orientés vers la préservation de notre environnement rural.

Vous aussi, vous pouvez proposer un projet qui vous tient à cœur et dans lequel vous souhaitez vous impliquer, seul ou avec des amis, des voisins. Ce projet peut être dans n'importe quel domaine, Sport, Social, Environnement, Développement Durable, Urbanisme, Communication, Associatif... Le seul critère est son apport à l'intérêt général, au bien commun. Vous bénéficieriez alors de l'aide logistique et financière de la commune pour la réussite de votre projet.

Fin 2021, les Maulois et le comité Initiative Citoyenne récompenseront les projets les plus marquants lors d'une fête de l'Initiative Citoyenne.

#### Zéro déchets sauvages



Robert MATHON a le projet d'aider pour la propreté de notre environnement maulois en identifiant et ramassant les déchets sauvages sur notre territoire communal, qu'ils soient dans les champs, les bois ou la Mauldre.

Avec ses amis, il le fait avec passion, joie et toujours dans la bonne humeur. Complétant ainsi l'action des services techniques de la commune, il collabore d'ailleurs déjà avec eux pour bénéficier de leur support notamment lors de l'évacuation des déchets les plus volumineux. Afin d'aider son action, notre commune mettra à sa disposition les équipements de protection nécessaires comme gants, sacs, cordes, pince à crochets...



**Olivier LEPRÊTRE**  
*1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
délégué à l'initiative citoyenne,  
à l'emploi et au transport*



Pour présenter votre idée, votre projet

Messagerie :  
[initiativecitoyenne@maule.fr](mailto:initiativecitoyenne@maule.fr)

Facebook :  
Maule Initiative Citoyenne

#### Jardin Nature et Oiseaux



René BASTIEN, ornithologue et bénévole de multiples associations (tournées vers l'entraide, la chanson et la nature), va créer à Maule un espace d'observation des oiseaux. Un terrain libre en centre-ville, près de la Mauldre, sera ainsi mis à disposition par la commune pour valoriser cet espace naturel.

Des journées portes ouvertes seront organisées très régulièrement à destination de tous et notamment des enfants des écoles avec des visites encadrées par monsieur BASTIEN, qui rêve de leur transmettre les passions de toute une vie. Observer, construire avec les enfants et les adultes tout ce qui se rapporte à la nature sera le fil conducteur de ces activités aussi ludiques que pédagogiques.



#### Un nouveau projet à Maule : la voiture partagée

Nous sommes plusieurs Maulois et Mauloises motivés pour étudier un projet de voiture partagée.

Plus nous serons nombreux, plus la solution sera pérenne, économique et vertueuse.

Construisons ce projet ensemble !  
Rejoignez-nous pour en savoir plus !  
Valérie Froissart (06 18 15 15 31)  
ou Alexandre Bournonville (06 12 51 19 15)  
Email : [froissart.valerie@gmail.com](mailto:froissart.valerie@gmail.com)

## Une commandante à la tête de la Brigade de Gendarmerie de Maule

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2020, la Majore Sylvie Devaux est la nouvelle commandante de la Brigade de Gendarmerie de Maule. Elle succède au Major Lionel JOULOT à ce poste. Un nouvel élan d'équité et d'égalité souffle dans la gendarmerie, comme le démontre la Majore Devaux, seule femme sous-officière en titre à la tête d'une brigade de gendarmerie autonome dans les Yvelines. Mais qui se cache derrière ce poste de commandante ?

### Un regard bienveillant

« Parmi tant d'autres, les qualités d'un gendarme doivent être l'absence de jugement et être très humain. Il faut aimer les gens » nous confie la Majore Devaux. "J'ai pour objectif de nouer des liens avec les habitants et tous les acteurs de Maule. Je souhaite développer un maillage et envoyer mes équipes et moi-même sur le terrain pour que la population nous identifie comme des personnes à leur service. Il faut que l'on soit à la fois à leur écoute, que l'on assure leur protection, le tout avec bienveillance. »

### Aucune différence entre les hommes et les femmes dans le travail

Telle est la règle que s'est fixée la nouvelle commandante à la tête d'une Brigade composée de jeunes éléments. « J'apprécie énormément former mes équipes, accompagner les plus jeunes. Ce point fort dans mon profil a été déterminant dans mon affectation à Maule. J'ai beaucoup d'ambition pour eux et je souhaiterais les raccrocher à ma vision de la Gendarmerie. »

### Travailler en équipe avec les acteurs de son secteur

« Cela prend du temps. Mais en travaillant avec l'ensemble de la population, les associations et la municipalité nous serons davantage efficaces. Il est évident que nous ne pouvons pas être partout. Cependant grâce à des mesures de prévention comme la vidéoprotection sur la voirie et surtout grâce à la participation citoyenne, notre champ de vigilance peut s'étendre. Par exemple, en sensibilisant, lors des départs en vacances, le voisinage alentour, nous créons un réseau d'entraide entre voisins et incitons chacun à avoir un regard bienveillant sur son quartier.

J'ai également mis en place un personnel référent pour chaque commune de mon secteur (neuf en tout) pour avoir un meilleur contact avec les équipes municipales.

## PORTRAIT



La Majore Sylvie Devaux

Travailler avec d'autres intervenants nous enrichit mutuellement et nous permet de cerner les points sensibles du secteur.

Nous pouvons ainsi engager des opérations de sensibilisation comme les réunions publiques dans les domaines où la délinquance est récurrente comme l'usurpation d'identité (éboueur, pompier, gendarme) ou les arnaques en ligne.

Malheureusement la COVID-19 a rendu impossible la mise en place de ces actions qui me tiennent à cœur. Je travaille donc à la mise en place de ces projets avec mes équipes en attendant que l'avenir s'améliore. »

### Une commandante très polyvalente

Après avoir suivi sa formation à l'École de Gendarmerie de Montluçon, elle rejoint la Brigade de Gendarmerie de Castries en Occitanie avant de partir en région parisienne, dans les Compagnies de Melun, Fontainebleau et Mantes-la-jolie.

« J'ai été dans de nombreux services comme la brigade de prévention de délinquance juvénile ou la brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires. J'aime comprendre comment fonctionnent et s'articulent les différents services de gendarmerie.

Le poste de commandant d'une brigade demande une très grande disponibilité. Cette profession est une véritable vocation et c'est humainement très enrichissant. Il faut toujours être à l'écoute, objectif et équitable. En trente ans de carrière, les mentalités ont évolué. Cela me plaît, je suis quelqu'un de très positif qui préfère regarder vers l'avenir. Plus j'avance dans ma carrière, plus ce métier me plaît.

Je suis ravie d'être arrivée à Maule. J'avais très envie d'encadrer une brigade de jeunes et de travailler avec les Maulois. Et depuis mon arrivée, où j'ai été très bien accueillie, je peux vous le confirmer : il fait bon de vivre à Maule.»

Anne Lise **LEBRUN**

## Soutenir nos commerces



## Maule s'engage pour ses commerçants

L'équipe municipale œuvre sans relâche pour soutenir ses commerçants maulois. À travers ce dossier, vous pourrez découvrir l'ensemble des actions réalisées pour soutenir nos commerçants durement touchés par cette crise. Nous savons que chacun d'entre vous, dans la mesure de ses moyens, a également contribué à ce soutien.



**Yvelines**  
Le Département

### L'aide immobilière exceptionnelle du Département des Yvelines

Le Département des Yvelines a lancé une aide immobilière exceptionnelle aux commerçants et artisans maulois éligibles et qui en font la demande, à raison d'un plafond de 5000€ à 7000€ maximum par établissement. Pour obtenir cette aide, un certain nombre de conditions juridiques et administratives étaient à remplir dont la principale était d'avoir été soumis à l'interdiction d'accueillir du public pendant la période de confinement, du 17 mars au 11 mai, voire plus longtemps pour les restaurateurs. L'équipe municipale s'est impliquée pour soutenir ses commerces en accompagnant ses commerçants afin qu'ils puissent accéder à ce dispositif. Au total, 84 000 € d'aides ont été versées aux commerçants maulois contraints par arrêté préfectoral de fermer leurs établissements pendant le confinement.

### À 100% avec mes commerçants

Début novembre, l'équipe municipale a reçu l'association des commerçants de Maule, à la suite de la décision de l'État de mettre en place un second confinement, entraînant la fermeture des commerces de proximité. Suite à un accord collégial, la distribution du Maule Contacts de novembre/décembre a été retardée afin de pouvoir diffuser un flyer comportant l'ensemble des commerçants ouverts ou réalisant des prestations de "click and collect", à emporter.

Ce flyer a été réalisé en 48h grâce à la collaboration étroite des élus, des agents et de l'association des commerçants.

L'ensemble de ces informations a été mis en parallèle sur le site de la ville, ses réseaux sociaux et son application mobile afin de toucher le plus grand nombre. Ainsi, nous avons souhaité assurer la continuité des activités des commerces dans l'obligation de fermer par décret préfectoral.







## MES COMMERCE MAULOIS EN LIGNE !

Rendez-vous sur la nouvelle plateforme  
click and collect de Maule

[www.commerces-maule.fr](http://www.commerces-maule.fr)



### Mes commerçants maulois en ligne

À la demande de l'association des commerçants de Maule et afin les soutenir durablement, la municipalité a investi dans une plateforme "click and collect" : [www.commerces-maule.fr](http://www.commerces-maule.fr).

Chaque commerçant peut créer un compte gratuitement et y référencer ses produits. Chaque client peut alors passer commande en ligne et venir effectuer le retrait et le paiement en boutique, sur rendez-vous et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

En prenant en compte l'inquiétude de nos commerçants de ne pas pouvoir ouvrir leur commerce avant les fêtes de fin d'année, une période cruciale pour leur activité, l'équipe municipale a fait le choix de mettre en place une plateforme le plus rapidement possible.

Ainsi, en moins de 15 jours, nous avons pu, grâce à la réactivité de nos commerçants, lancer cette plateforme. Lors de son lancement, la plateforme ne contenait pas encore tous les produits proposés dans les boutiques mais nos commerçants ont travaillé chaque jour à compléter leur offre. Cette plateforme a pour vocation de donner une visibilité supplémentaire à nos commerçants maulois tout au long de l'année. Nous comptons sur vous pour la visiter régulièrement.

### Deux entreprises mauloises accèdent au Fonds de Résilience de la Région.

La Région Île-de-France, associée à la Banque des territoires, crée le Fonds Résilience sous forme de prêt à taux zéro sans garantie du bénéficiaire. Afin d'accompagner les entreprises de 0 à 20 salariés de la Communauté de Communes, Gally Mauldre abonde ce fonds de soutien à hauteur de 40 000 €. Au total, ce sont 160 000€ de prêts qui sont destinés exclusivement aux entreprises du territoire qui en font la demande.

L'association Initiatives Seine-Yvelines, à laquelle la CC Gally Mauldre est adhérente, a instruit les dossiers des entreprises demandeuses.

Ainsi, la Boulangerie Honoré et le transporteur Ultima VTC, toutes deux entreprises mauloises, ont pu accéder à cette aide, 50 000€ pour l'un et 10 000€ pour l'autre.

Et il est encore temps de faire votre demande ! Direction le site de la Région pour vérifier que vous êtes éligible : <https://www.iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/>



## Soutenir nos commerces



## Animations festives du centre-ville

Afin d'égayer les deux samedis précédents Noël, l'équipe municipale a souhaité maintenir les animations phares de notre traditionnel Marché de la Saint-Nicolas, annulé à contrecœur. Pour vous inciter, petits et grands, à venir chez nos commerçants pour y dénicher vos derniers cadeaux de Noël, ou l'intégralité de la liste pour les retardataires, nous vous avons concocté un sacré programme !

Ainsi, fanfare costumée, calèche décorée et notre Saint Nicolas et ses ânes, ont déambulé dans le centre-ville de Maule. Afin de pouvoir maintenir la promenade dans l'hippomobile tout en respectant les règles sanitaires, nous avons organisé, pour cette année, un système de réservation. En effet, chaque compartiment de la calèche avait été séparé par une paroi et accueillait un seul foyer familial. C'est plus d'une quarantaine de familles qui ont pu ainsi se balader dans Maule au rythme des sabots des chevaux des Calèches de Versailles.

Le rythme, la fanfare N'Danim l'avait aussi dans la peau. Les musiciens ont réussi à faire battre des mains et des pieds leurs spectateurs et spectatrices.

Saint Nicolas, son panier de friandises et ses ânes ont fait naître des sourires sur le visage des plus petits mais aussi des grands et même des aînés.

### Un grand merci à tous les bénévoles !

Nous aimerions remercier la famille Volmerange sans qui nous n'aurions pas la chance d'avoir Gaston et Othello. Merci à eux pour leur incroyable fidélité !

Nous remercions également notre Saint Nicolas, toute l'équipe ayant assuré la sécurité des animations ainsi que la décoration de la place. Sans eux, rien ne serait possible.

Côté décoration, un grand merci aux commerçants d'avoir pris le soin de décorer les sapins offerts par la mairie. C'est ensemble que nous arrivons à garder un centre-ville aussi dynamique !



*L'Association  
des commerçants  
remercie tous les Maulois pour  
leur soutien tout au long de  
l'année 2020.  
Très belle année 2021 !*



## Aux pains de Maule, une parenthèse gourmande

Les boulangeries rue Parisis et chaussée Saint-Vincent ont un tout nouveau propriétaire. Bienvenue à présent "Aux pains de Maule", spécialisé en pâtisserie. On vous raconte son ouverture.

### Apprendre, toujours apprendre et ne rien lâcher !

Une belle philosophie qui a accompagné notre chef-pâtissier depuis qu'il est entré, à 15 ans, dans le milieu de la pâtisserie. D'abord en stage, puis en préapprentissage, ensuite en CAP et enfin son diplôme de l'école de Pâtisserie de Ferrandi en poche, son apprentissage fut long mais son labeur récompensé.

Il a rapidement intégré de grands établissements parisiens, tels que le Lido, le Moulin Rouge, les restaurants de la Tour Eiffel... Afin d'y découvrir de nouvelles techniques.

L'évènementiel a également séduit notre chef-pâtissier : il a régalié nombre de papilles à Roland Garros et au Grand Prix d'Amérique.

Il a formé de nombreux apprentis grâce à sa rigueur, à son respect des procédés de fabrication et sa maîtrise technique.

De nombreux postes à l'étranger ont ponctué sa carrière professionnelle : Espagne, Nouvelle-Calédonie, Japon, Malaisie... pour ne citer que ces destinations. Mais le mal du pays l'a rattrapé et il est revenu en région parisienne et plus précisément, à Maule.

### Un accueil maulois qui fait chaud au cœur

Quand il a appris que l'ancien propriétaire cherchait un repreneur, notre chef-pâtissier s'est lancé, charmé par notre village.

"Une semaine avant de reprendre l'affaire, je suis allé faire le tour des commerçants et me suis présenté. J'étais un peu hésitant, je venais de Paris... Mais j'ai eu un très bon accueil et ça m'a vraiment touché. Malgré la dureté du métier et de la situation actuelle, ces petits moments-là font chaud au cœur."

### Et du côté des spécialités ?

De la légèreté dans le sucre ! Il nous explique : " Je travaille beaucoup sur des recettes où je peux réduire au maximum le sucre. Je joue sur mes purées de fruits... Et j'ai déjà eu de bons retours de mes clients. De nos jours, le sucre est présent partout donc c'est bien d'avoir une pâtisserie assez légère."

La reprise des deux boulangeries et la préparation des festivités de fin d'année n'étant "pas de la tarte", notre chef-pâtissier n'a pas encore eu le temps de mettre en place tous ses projets.

"Je souhaiterais proposer des spécialités, mettre à l'honneur quelques produits en faisant des « week-ends millefeuille/éclairs » ...

Les retours clients sont déjà très bons, ce qui est très encourageant sachant que l'on traverse une période compliquée..."

Découvrez vite ses vitrines gourmandes et colorées au 7 rue Parisis et chaussée Saint-Vincent !

**Solenne NOSTRADAMUS**  
Service communication



### Un bilan de compétences sur-mesure

Voilà un peu plus d'un an que David Valmont, sous le charme de notre commune dynamique, s'est installé à Maule. Il y a créé son centre de bilan de compétences : Dali Conseil,

une structure à taille humaine pour un accompagnement sur mesure. David nous confie : « un bilan de compétences est un formidable dispositif quand il est bien réalisé et utilisé ! » Lui-même en a profité lors de sa reconversion professionnelle. « Cette expérience a eu beaucoup de sens pour moi, et je souhaite qu'elle le soit aussi pour d'autres.

## Au boucher du coin, un duo de passionnés

**Sourire aux lèvres et convivialité à toute épreuve, nous sommes accueillis par Michael Hascoet et Diego Arenas Aguirre, duo de passionnés au 1 rue du Pressoir à Maule.**

Leurs chemins se sont croisés il y a six ans et, après quelques expériences professionnelles communes, Michael et Diego ont décidé de s'associer pour se lancer à leur propre compte.

On note beaucoup de points communs entre les deux nouveaux propriétaires : une passion sans égale pour le travail de la viande et l'amour du travail bien fait. Que ce soit dans la technicité de la coupe ou dans l'envie de proposer des choses innovantes, nos deux nouveaux bouchers se sont bien trouvés. Michael adore prendre le temps de monter son rayon, de mettre en valeur ses produits « La viande est un produit qui se transforme facilement, d'une pièce brute, on peut en faire un beau rôti agrémenté d'un beurre persillé ». Diego aime vendre ses réalisations et avoir des retours satisfaits de la clientèle. « C'est ce qui me manquait dans mes expériences précédentes, le contact avec les clients. »

### Créer du lien

Spontanéité et humour sont deux traits de caractère très présents chez nos deux commerçants. « Il y a un temps pour travailler et un temps pour rire. » Et dès l'ouverture de leur boutique, c'est la bonne humeur qui prend le pas. Ils nous racontent : « Nous discutons avec l'un de nos clients, d'un certain âge, qui nous confiait qu'il lui manque un petit tabouret pour rester parler un peu plus longtemps avec nous. Lors de sa prochaine visite, son souhait sera exaucé.

Dans un métier aussi ingrat, avec des conditions très dures comme travailler dans le froid à longueur de journée, se lever avant l'aube et finir après le crépuscule, le rire casse tout ça et nous fait apprécier notre métier. Tisser du lien avec les autres commerçants est tout aussi positif.»

Dans le contexte actuel, cette démarche peut être un nouveau départ. » David aide les personnes qu'il rencontre à faire le point sur leur parcours et à trouver des pistes de projets réalistes et réalisables. Écoute, échange et investissement personnel sont les maîtres-mots pour une reconversion réussie.

Une fois les bilans terminés, David continue à suivre ses clients sur une période de trois à six mois afin de surveiller la bonne évolution de leurs projets. « C'est en privilégiant la qualité de mes prestations plutôt que la quantité que je peux me permettre de garder un œil sur leur évolution et de leur donner un véritable coup de pouce. »

Dali conseil est un centre certifié. Le financement de ses prestations peut donc se réaliser via le compte personnel de formation, par Pôle Emploi ou grâce à l'aide de votre employeur ou des financeurs publics (Département, Région...). Contact : [www.daliconseil.fr](http://www.daliconseil.fr) - 07 71 78 90 80 - [contact@daliconseil.fr](mailto:contact@daliconseil.fr)



Michael et Diego ont le sourire quand ils parlent de leur voisine : Gisèle des Quatre Saisons. « On ne sait plus comment la remercier. Elle a été là pour nous dès le premier jour. Elle est formidable, on s'entraide beaucoup.»

### Des produits abordables

« Notre but est de présenter à nos clients des produits issus de l'élevage français, avec une traçabilité irréprochable et le tout pour un budget abordable. Nous prenons soin de choisir nos viandes à l'œil et d'être très transparents avec nos clients. »

Une belle philosophie, un bon accueil, les clients en redemandent !

Retrouvez notre équipe du mardi au jeudi de 8h à 13h et de 15h30 à 19h30. Journées sans interruption les vendredis et samedis. Ouvert uniquement le matin le dimanche.

**Anne Lise LEBRUN**  
Service communication



## Sensibiliser et protéger, le rôle de Christelle Daguebert

Sur les trottoirs de l'école maternelle Jean-Baptiste Charcot ou sur la Place du Général de Gaulle, vous apercevez, depuis le 12 novembre 2020, un nouvel agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Nous sommes allés à la rencontre de Christelle Daguebert et avons découvert une sacrée personnalité sous cet uniforme.

### Le bénévolat chevillé au corps

Christelle n'est pas arrivée à Maule seulement depuis quelques semaines, cela fait dix ans qu'elle donne de son temps à la commune. Présente au sein de plusieurs comités municipaux : vie associative, école, fêtes et cérémonies, marché forain... Elle œuvrait en temps que bénévole dans la préparation des manifestations de la ville.

Si son visage ne vous est pas inconnu, c'est que vous avez déjà dû la croiser au Marché de la Saint-Nicolas ou aux festivités du 13 juillet, toujours partante pour aider au montage ou à la bonne réussite d'un évènement.

« Le bénévolat, c'est une culture familiale. J'aime être au contact des gens et penser aux autres avant moi. »

### La sécurité avant tout

Parlons un peu de son expérience professionnelle. Si elle a débuté en tant que conseillère commerciale, elle a vite trouvé sa vocation à la RATP. Durant la majeure partie de sa carrière, elle a été agent des gares sur la ligne A la nuit. Elle réalisait également des sessions de prévention sur la sécurité dans les écoles maternelles, élémentaires, dans les collèges et lycées.

« J'ai quitté mon poste, par choix personnel, car je ne me reconnaissais plus dans l'entreprise. »

Elle a maintenant rejoint la commune de Maule en tant qu'ASVP.

### Quel est le rôle d'un agent de surveillance de la voie publique ?

Aujourd'hui, Christelle a la charge de la gestion des stationnements en zone bleue en centre-ville. Elle s'assure que chaque véhicule respecte le temps accordé, soit une heure et demie de stationnement, grâce à la présence du disque indiquant l'horaire d'arrivée. Cela permet d'augmenter le nombre de places disponibles en verbalisant les voitures stationnant toute la journée.

« Nous avons également fait une grande distribution de disques de stationnement gratuits afin de sensibiliser les automobilistes à son utilisation. »

Elle s'occupe également de la sécurité des entrées et sorties de l'école maternelle Jean-Baptiste Charcot le matin et le soir. « Les parents d'élèves sont rassurés par la présence d'une personne en uniforme. » nous confie-t-elle.

Vous pourrez la croiser au détour d'un stand sur le marché du samedi matin. Avec le sourire, elle nous raconte : « J'aime beaucoup le contact avec les Maulois. Sur le marché, j'ai croisé un petit garçon à qui j'ai prêté ma casquette pour faire des photos. J'ai dû également satisfaire sa curiosité en lui expliquant pourquoi je portais un uniforme alors que j'étais une femme. Je chéris ces moments de convivialité qui enrichissent ma vie professionnelle. »

Christelle, nous vous souhaitons tous la bienvenue !

**Anne Lise LEBRUN**  
Service communication

### POSTES À POURVOIR

(Retrouvez la liste à jour sur <http://gem-emploi.org>)

- ▶ Aide à domicile
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Assistante de vie
- ▶ Assistante maternelle
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Conseiller immobilier
- ▶ Éducateur de jeunes enfants
- ▶ Éducateur spécialisé
- ▶ Homme de maintenance
- ▶ Infirmier/e
- ▶ Réceptionnaire en atelier carrosserie
- ▶ Surveillant BAFA
- ▶ Vendeur à domicile indépendant
  
- ▶ Assistant administratif (stage)
- ▶ CAP jardinier paysagiste
- ▶ CAP maintenance des bâtiments



**CONTACT**  
**01 30 90 86 25**  
[contact@gem-emploi.org](mailto:contact@gem-emploi.org)

### GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

**Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?**

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

**Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?**

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

**Vous souhaitez créer votre entreprise ?**

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

**Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?**

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?**

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



**Olivier LEPRÊTRE**

*1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
délégué à l'initiative citoyenne,  
à l'emploi et au transport*

*Retrouvez-nous aussi :*

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous

## LA MINI ENTREPRISE



### Les Mini-Culottés 1 seule règle, 0 tabou !

Cette année, la nouvelle équipe de la mini-entreprise du Collège de la Mauldre a eu une idée très culottée : briser le tabou autour des règles. Leur projet va bien au-delà qu'une simple proposition d'un kit de premières règles. Il englobe trois axes mûrement réfléchis. Leur produit est à la fois écologique, économique et pédagogique.

#### Mais qu'ont-ils en tête ?

Emma est à l'origine du projet. Elle en avait marre de ne pas pouvoir parler librement de ce phénomène naturel, de se sentir dans une situation d'inconfort autant physiquement que moralement.

#### Un projet économique

Les équipes se sont creusées la tête pour proposer un produit le plus complet possible et en accord avec leurs valeurs. Ce kit de "premières règles" sera composé de deux serviettes réutilisables en coton Oeko-Tex (ne contenant aucun produit chimique nocif pour la santé), d'une bouillote sèche et d'une plaquette explicative sur les règles et sur l'utilisation du kit avec un calendrier menstruel pour se repérer dans son cycle. Le tout dans une petite pochette en coton huilé. So éco, so chic !

#### Made In Local

Ce projet a pu voir le jour grâce au partenariat avec la filière de la mode du Lycée Adrienne Bolland à Poissy. Les Minis ont privilégié la prudence en choisissant quatre ambiances colorimétriques afin d'assurer les coups de cœur. « C'est une grande responsabilité de faire un tel choix » confie l'équipe de production. « On doit apprendre à prendre des risques sans avoir la certitude que notre produit rencontrera un succès. »



Le logo des mini-culottés



La filière mode du Lycée Adrienne Bolland à Poissy concentrée sur la fabrication des kits de premières règles.



Les Mini-culottés et leur marraine Marielle Savina, déléguée départementale pour les droits des femmes et à l'égalité homme femme.

## LA MINI ENTREPRISE



### Un projet pédagogique

Briser le tabou autour des règles a aussi été entendu par la gente masculine de la mini-entreprise.

Si le sujet ne les avait pas séduits au premier abord, en discutant, ils ont pris conscience du mal-être de leurs camarades.

Suite à cette expérience, toute l'équipe a décidé d'organiser un temps d'échange auprès des 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> dans les classes afin de sensibiliser les élèves du collège. « Certes, on ne met pas les formes comme les adultes » admet l'équipe de communication « mais entre adolescents, on se comprend. »

De plus, ce kit permettra aussi, ils l'espèrent, d'engager la conversation en famille.

Pour mobiliser davantage autour de ce projet, les Mini-Culottés projettent d'organiser une course caritative au printemps. « C'est un projet ambitieux ! Et ça nous sort de notre zone de confort » précise le service commercial. « On s'investit vraiment ! On ne fait pas les choses à moitié dans ce projet. » Les bénéfices de la course seront reversés, tout comme une partie de la vente de leur kit, à une association qui lutte contre la précarité menstruelle.

### Un projet qui se démarque

Les Minis ont rencontré lundi dernier Marielle Savina, déléguée départementale pour les droits des femmes et à l'égalité homme femme. Elle les a félicités pour leur démarche et a accepté de devenir leur marraine.



**VACANCES : Du 15 au 26 Février 2021**



#### INSCRIPTIONS:

**MAULOIS : DU 4 AU 31 JANVIER 2021**  
**CCGM : DU 11 AU 31 JANVIER 2021**



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire jaune 2020-21 (si ce n'est pas déjà fait !)  
Envoyer un mail à l'adresse [centre-loisirs@maule.fr](mailto:centre-loisirs@maule.fr) avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS EMAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.**  
**Annulation sans facturation jusqu'au 31 JANVIER maximum.**

**Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.**

Tel : 01.30.90.80.79

## La DME

Ce projet pédagogique est proposé aux élèves volontaires de 3<sup>ème</sup>, qui passent un entretien en fin de 4<sup>ème</sup> avant de rejoindre la mini-entreprise. Ils doivent ensuite trouver un projet à réaliser ensemble, le tout avec une organisation similaire à celle d'une véritable entreprise. Cette option permet de leur faire découvrir une expérience professionnelle très concrète.

Le service RH nous confie : « la mini-entreprise, au début, c'est comme au commencement d'un livre, on peut ne pas accrocher, mais, finalement, lorsque l'on construit l'histoire ensemble, on adore ! »

# ACTUALITÉS JEUNESSE

## FESTIVITÉS HIVERNALES

L'étoile made in service périscolaire. Comme toutes les décorations apportées par les enfants, elle a été réalisée avec soin et amour.

## Les illuminations de Noël



Les 7, 8 et 10 décembre, les enfants inscrits au périscolaire sont venus accrocher au sapin de la Place du Général de Gaulle les décorations qu'ils avaient réalisées. Trois jours (nécessaires pour respecter la réglementation sanitaire en vigueur), de joie, de partage et de bonne humeur ! Chaque groupe avait pour mission de ramener un bout de la grande étoile accrochée en haut du sapin. Mission accomplie ! Merci à eux et aux équipes encadrantes pour ces beaux moments et à nos policiers municipaux pour la sécurité de l'évènement.

Un sac gourmand était remis à chaque enfant



La décoration a eu beaucoup de succès.



Dernière illumination pour les CM2, avec une très belle photo souvenir.



## Décoration du sapin de la Résidence Dauphine

La mairie de Maule a distribué avec l'aide d'Aziz El Aoumairi des boules de Noël aux familles habitant la Résidence Dauphine pour qu'il y mettent un message de Noël !

Ces petits mots ont été accrochés au sapin offert par la municipalité, le mercredi 16 décembre à 11h.

Merci à l'Amicale Dauphine de nous avoir aidé sur ce beau projet imaginé par Caroline Quinet, maire adjointe déléguée au développement du commerce et aux fêtes et cérémonies.

Un coup de main de la part de Jérémy Devers pour la touche finale





## Une équipe unique : Les Maule Blacks

Forum des associations  
Une toute petite partie de l'équipe

**Un grand merci à Edward WALLIS, Président de l'association des Maule Blacks, pour le récit de cette petite histoire et le souffle d'humanité qui émane de lui.**

**Car si cette équipe est unique c'est que l'état d'esprit demeure dans "l'être ensemble" et le partage, le respect et la loyauté. E. Wallis nous confie que la citation des Maule Blacks c'est : « Les dingues ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît » et d'ajouter : « Un club de fêtards dédié à ce sport majestueux ».**

### Un peu d'histoire.

En 2001, pour le dixième anniversaire du jumelage de Maule avec Carnoustie, sur l'idée d'un « pourquoi pas ? », l'association est née et l'objectif de la première saison fut de jouer un match contre l'équipe des anciens de Carnoustie en Écosse.

Depuis 20 ans, le but de cette association est la pratique vétérane du rugby par ses membres, âgés de plus de 35 ans, et de faire rayonner ce sport par le biais d'actions dans les écoles ou les associations. Aujourd'hui, les Maule Blacks c'est une quarantaine de membres, dont la moitié y a découvert le rugby !

« Nous jouons en noir, nous habitons à Maule et ses environs, le nom des Maule Blacks s'est donc imposé. Le jeu de mots sur lequel il repose est un clin d'œil respectueux aux célèbres All Blacks. C'est aussi par respect que nous n'avons pas de Haka, que certains parodient ou imitent et que nous avons notre propre blason. Si nous partageons la même passion pour le ballon ovale et la même couleur de maillot, la comparaison s'arrête là ! ».

C'est ainsi qu'en temps normal, le match a lieu chaque vendredi soir, pour un entraînement entre joueurs ou pour un match contre une équipe vétérane.

Les Maule Blacks, c'est aussi une implication dans la vie mauloise car, comme le dit son président, l'association a aussi pour but d'aider lors de manifestations mises en place par la mairie. Une aide qui se déploie avec générosité pour la sécurité du marché de Noël et celle

de la brocante depuis de longues années ou lors du match de coupe de France de l'équipe de foot contre Drancy ou encore dans leur présence à l'Opéra en plein air en septembre 2020. Un cœur au partage qui s'est également déployé lors de la crue de la Mauldre en 2016 pour venir en aide aux riverains.

En hommage à leur ami Philippe Paillou disparu à la suite d'un cancer, les Maule Blacks c'est aussi un tournoi hommage à cette amitié dont l'ensemble des bénéficiaires est intégralement reversé à la ligue contre le cancer.

Une évidence alors pour devenir Maule Blacks : partager, accepter de se faire chambrer, garder sa bonne humeur et avoir plus de 35 ans.

Alors pour cette nouvelle année qui commence, leur meilleur vœu serait de refaire un match !



Le tournoi Philippe Paillou, un hommage à un ami, parti trop tôt.

# VIE ASSOCIATIVE

## PARTAGER



La première émission de France, du 1<sup>er</sup> janvier 1849 : un tête-bêche neuf du 20 c. noir.

## LA PHILATÉLIE par Yves GOMBERT

*La philatélie, c'est l'étude et la collection  
des timbres-poste.*



Le « Penny-Black »

### UN PEU D'HISTOIRE

Le 1<sup>er</sup> timbre-poste est anglais : le « penny-black », émis en Grande-Bretagne le 6 mai 1840 et d'une valeur d'un penny (d'où son nom). Il était noir et représentait le profil gauche de la reine Victoria.

La France émet son 1<sup>er</sup> timbre-poste le 1<sup>er</sup> janvier 1849. C'est la Cérès 20 centimes noir sur papier jaune.

À cette époque, l'oblitération des timbres représente un losange noir composé de gros points avec un numéro en gros chiffres.

Nous avons retrouvé une Cérès oblitérée avec le numéro 2274, celui attribué au bureau de poste de Maule (Seine-et-Oise).

Les timbres étaient émis, gravés, imprimés à Paris, boulevard Brune dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement et ceci jusqu'en 1970. Il y a 50 ans, l'usine s'installait à Boulazac près de Périgueux (Dordogne) sur décision d'Yves Guéna, alors ministre des Postes et Télécommunication. Aujourd'hui, il existe de nombreux procédés d'impression : la gravure, la typographie, l'héliogravure.

### LA COLLECTION

La collection, ou plutôt les collections, peuvent être diverses et variées : par pays ou rassemblant les timbres par thématiques. Exemple : fleurs, oiseaux, bateaux, sports, avions, autos, etc. Chaque année, un catalogue de cotes des timbres de France et de tous les pays est édité par la maison Yvert et Tellier.

Collectionner les timbres, est une formidable source de connaissances : l'histoire, la géographie, les grandes découvertes et inventions, les hommes et femmes célèbres, politiques, peintres, musiciens, écrivains, etc. Mais aussi des recherches, des moments de partage et d'échanges. En cette période difficile, la philatélie est une activité calme et reposante.

Jacques Chirac disait de la philatélie : « Un monde miniature dans lequel chacun peut se projeter, trouver à s'instruire et surtout à rêver ».

Aujourd'hui, nous écrivons de moins en moins. Lettres, cartes postales sont souvent remplacées par les mails et sms. Depuis 2000, nous affranchissons le courrier euro avec des timbres autoadhésifs mais saviez-vous qu'il est toujours possible d'affranchir des timbres en francs en faisant la conversion en euros ?

## Une idée de sortie

après le déconfinement...

### Le musée de La Poste

34, boulevard de Vaugirard  
75015 PARIS  
Métro Alésia  
Tél : 01.42.79.24.24

### NOTRE ASSOCIATION : LA PHILATÉLIE MAULOISE

Elle existe depuis de nombreuses années et propose une ambiance conviviale, des rencontres mensuelles d'échanges entre adhérents ainsi que la vente de matériel et l'accès aux dernières parutions philatéliques. Rejoignez-nous !

Contacts : Madame Annette PAYOT, présidente (tél : 06.66.47.41.16)  
Monsieur Yves GOMBERT, secrétaire (tél : 06.12.97.10.66)

## ACIME



Le numéro 47 de la revue de l'ACIME vient de paraître.

De nombreuses photos ou documents d'archives illustrent les articles aux sujets variés :

- Comment le prieuré de Maule a-t-il été démoli ?
- Quelle est l'histoire de la chapelle Saint-Léonard ?
- Pourquoi s'intéresser au château de La Falaise ?
- Sans oublier les Chroniques écossaises de nos Maule d'Écosse.

Une revue de 76 pages, en couleur. Prix de 10€ (remise gratuitement aux adhérents).

Elle est en vente auprès de l'ACIME : commande possible sur <http://acime.free.fr>  
Et à Maule chez Thé l'artiste.

Pour plus d'informations, contacter l'association : [asso.acime@laposte.net](mailto:asso.acime@laposte.net) ou au 06.12.93.41.50



## PARTAGER



## MARCHE NORDIQUE

**Le samedi à 13h30**

**Venez découvrir**

**une activité dynamique de pleine nature**



### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

**06 11 57 04 68**

**[usm.gv.rp.maule@free.fr](mailto:usm.gv.rp.maule@free.fr)**

**[www.usmgvrp.com](http://www.usmgvrp.com)**

## STAGES DES BEAUX-ARTS

### Stages modelage avec Claire Deschamp

1 et 4 février

22 et 25 mars

17 et 20 mai

Horaires : le 1er jour 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Le 2ème jour 9h-13h

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

### Stages peinture avec Laetitia Ruquier

1 et 2 mars

12 et 13 avril

Horaires : les lundis 14h/17h

les mardis 9h45/16h-45

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

### Stages loisirs créatifs avec Eugénie

Vacances d'hiver : 15 au 19 février

Vacances de printemps : 15 au 19 février

Horaires : 13h30-16h

Tarifs : adhérent 80€, non adhérent 85€

### Stages dessin avec Eugénie

Vacances d'hiver : 15 au 19 février

Vacances de printemps : 15 au 19 février

Horaires : 16h-18h

Tarifs : adhérent 64€, non adhérent 68€



## Les déchets sauvages ne sont pas confinés !

**Le confinement a permis d'explorer les alentours de Maule sur un rayon d'un kilomètre. Nous sommes tous atterrés de voir l'augmentation du nombre de dépôts sauvages tant sur le domaine public que sur certains terrains privés.**

### Définition de ces déchets éparpillés

Ausens de l'article J541\_1\_1 du code de l'environnement, est défini comme déchet toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

Le problème reste que souvent l'auteur de ce dépôt n'est pas connu.

Si ce dépôt a lieu sur un terrain privé il est possible sous certaines conditions de mettre en cause le propriétaire :

- celui-ci doit toutefois avoir fait preuve de négligence à l'égard d'abandons sur son terrain (CE, 26 juill. 2011, n° 328651 ; CE, 25 sept. 2013, n° 358923) ;
- celui-ci ne pouvait ignorer, à la date à laquelle il est devenu propriétaire du terrain, d'une part, de l'existence de ces déchets, d'autre part, que la personne y ayant exercé une activité productrice de déchets ne serait pas en mesure de satisfaire à ses obligations (CE, 24 oct. 2014, n°361231).

S'il s'agit d'une accumulation de substances, d'objets, de biens meubles par le propriétaire sur son terrain il faut :

- prouver qu'il s'agit de déchets c'est-à-dire la renonciation de la part du détenteur à en faire usage
- s'assurer que ces déchets ne mettent pas en danger la santé humaine, la faune, l'environnement

Car le seul fait de détenir sur son terrain ces substances, objets, biens meubles ne préjuge pas que le détenteur veuille s'en défaire...

On voit donc que la loi n'est pas simple pour essayer de responsabiliser et pénaliser ces personnes qui considèrent que la nature est une déchèterie gratuite.

### Comment caractériser ces délits ?

Toutefois le code pénal, le code de l'environnement, le code général des collectivités territoriales, le règlement sanitaire départemental peuvent être utilisés pour caractériser ces délits.

**30** Les amendes peuvent aller de 450€ à 75000€ et

les peines jusqu'à deux ans d'emprisonnement suivant le code employé et l'infraction constatée.

La municipalité met en place des actions pour éliminer ou au moins limiter ces dépôts sauvages : pièges photographiques, informations, barrières, signalement, mise en demeure, sanction.

Voici l'exemple d'un dépôt sauvage chemin de Montainville :



Il s'agit d'un amoncellement de déchets de plâtre, papiers, ferrailles sur une propriété privée, il est difficile de penser qu'il s'agit de matériau de récupération. Il s'agit plutôt de la non-utilisation des procédures réglementaires d'élimination récupération des déchets.

À côté, en bordure du chemin et sans clôture, le même genre de déchets qui visiblement ont été déposés avec l'aide d'un camion benne ce qui représente une circonstance aggravante. Là encore on ne peut penser que ces déchets sont en fait des matériaux pour la récupération et la réutilisation.



**Jean-Christophe SÉGUIER**  
Adjoint au Maire,  
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

## MaPrimeRénov'

### La nouvelle prime pour la rénovation énergétique

**Besoin de financer des travaux pour améliorer le confort de votre logement ? MaPrimeRénov' est une aide de l'État créée en janvier 2020 et renforcée en octobre dans le cadre du Plan de relance.**

#### MaPrimeRénov' : qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Plusieurs bonifications sont également mises en place :

- un bonus sortie de passoire (lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique - étiquette énergie F ou G)
- un bonus bâtiment basse consommation (pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A)
- un forfait rénovation globale (pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux)
- un forfait assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans la réalisation de leurs travaux).

#### Qui peut en bénéficier ?

Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants aux revenus modestes, MaPrimeRénov' est désormais ouverte à l'ensemble des propriétaires depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, et ce quels que soient vos revenus, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location.

MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

#### Pour quels montants et quels travaux ?

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

Les plafonds de ressources ont été catégorisés en quatre profils/couleurs selon les différents niveaux de revenus (des ménages les plus modestes aux ménages les plus aisés) :



- MaPrimeRénov'Bleu
- MaPrimeRénov'Jaune
- MaPrimeRénov'Violet
- MaPrimeRénov'Rose.

Un 5<sup>ème</sup> profil MaPrimeRénov'Copropriété a été établi pour fixer les barèmes de MaPrimeRénov' lorsque les travaux sont réalisés par les copropriétés.

Pour chaque profil, correspond un montant de prime en fonction de la nature des travaux engagés. Un simulateur Simul'Aid€s vous permet de savoir à quel profil vous appartenez et à quel niveau d'aide vous avez droit. Cette simulation nécessitera de décrire votre projet de travaux et votre situation personnelle.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a également élaboré un dossier dans lequel vous retrouverez les nouveaux barèmes de MaPrimeRénov'.

#### Comment en bénéficier ?

Les travaux ayant fait l'objet de devis et commencés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 sont éligibles aux nouvelles modalités de l'aide, les dossiers de demande d'aide MaPrimeRénov' pouvant être déposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr). Mais attention, dans ce cas, il est nécessaire de bien vérifier l'éligibilité des travaux prévus et le montant de l'aide à laquelle vous pouvez prétendre selon votre profil. Vous pouvez utiliser le simulateur Simul'Aid€s pour vérifier votre profil.

#### MaPrimeRénov' : est-elle cumulable ?

Oui. Ma primeRénov' est cumulable avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), ou encore les aides des collectivités locales ou celles d'Action logement. Par ailleurs, vos travaux bénéficient d'un taux réduit de TVA à 5,5 %.

Retrouvez toutes ces informations sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)



## Apparition de fissures sur certaines maisons liée au phénomène de sécheresse/réhydratation des sols argileux

**La présence de sols argileux peut expliquer l'apparition de ces fissures. Sous l'effet de la sécheresse puis de la réhydratation, des déformations de la surface de ces sols peuvent apparaître, entraînant notamment l'apparition de fissures sur les maisons.**

### Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

La demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019 a été rejetée par la commission interministérielle.

La commune envisage d'effectuer une nouvelle demande au titre de la sécheresse 2020 en février 2021.

### Votre habitation a été affectée ?

Si votre habitation a été affectée par des désordres consécutifs à des mouvements de terrain liés au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols argileux, nous vous invitons à écrire une lettre adressée à Monsieur le Maire, dans laquelle sera exposée votre situation. N'oubliez pas d'indiquer de manière lisible votre numéro de portable et votre email. Vous pouvez joindre des photographies si vous le souhaitez.

### L'état de catastrophe naturelle : comment ça marche ?

L'examen de notre demande sera réalisé sur la base d'un rapport d'expertise climatologique qui doit être établi par Météo France sur une année calendaire.

L'instruction de notre demande ne pourra pas intervenir avant le premier semestre 2021.

Dans le courant du deuxième semestre 2021 une commission interministérielle prononcera un avis sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle.

Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, un arrêté sera signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel de la République.

## Investir dans les économies d'énergies

### Comment fonctionne les certificats d'économies d'énergies (CEE) ?

La rénovation des bâtiments publics permet de générer des économies d'énergies.

Le conseil municipal a signé une convention avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY78). Ce dernier, après avoir reçu les justificatifs des travaux effectués, constitue un dossier CEE et dépose la demande auprès du Pôle National des Certificats d'Économie d'Énergie (PNCEE). Une fois le dossier expertisé et validé, le SEY vend les CEE de la commune sur une bourse d'échange et reverse le produit de la vente à la commune.

### En 2020, la commune a reçu un peu plus de 96 600€ de recettes grâce à ses CEE.

Il s'agit, principalement, de la rénovation du groupe scolaire René COTY et du remplacement des chaudières à l'école maternelle Jean-Baptiste CHARCOT. Notons que ces investissements participent à une importante diminution des gaz à effet de serre.



## Et si on essayait de broyer nos végétaux ?

Plutôt que d'aller en déchèterie, essayez le broyage des végétaux !

Le broyage est la réduction en petits morceaux des déchets verts : feuilles coriaces, brindilles, petites branches et autres résidus de taille et d'élagage.

### Les avantages du broyage

- Ne plus aller à la déchèterie, des économies de temps et de carburant !

- Faciliter l'entretien du jardin avec une couche de broyat en surface qui :

- ▶ limite les arrosages en maintenant l'humidité du sol,
- ▶ réduit le désherbage en empêchant la croissance des "mauvaises herbes",
- ▶ simplifie le travail du sol qui s'enrichit en matières organiques et devient meuble,
- ▶ économise l'achat d'engrais car le sol est plus fertile,
- ▶ évite certaines maladies des plantes en favorisant la biodiversité du sol.

- Faire du compost en mélangeant le broyat avec les déchets de cuisine pour accélérer le processus.

- Utiliser du broyat comme litière d'animaux, et/ou avoir des toilettes sèches.

### Le broyat pour le compost

Le compostage c'est la transformation de vos déchets alimentaires et de jardin par les micro-organismes du sol avec de l'oxygène. Vous fabriquez votre propre fertilisant car le compost enrichit le sol et apporte les nutriments nécessaires aux plantes.

### Le broyat en paillage

Le paillage consiste à étaler au sol des végétaux ou autres matériaux (carton, billes minérales...) pour protéger les cultures. Avec votre broyat de jardin, le paillage permet de :

- enrichir et protéger le sol autour des plantations (potager, fleurs), haies, arbres...,
- aménager des allées, des passages,
- recouvrir un sol nu de la même manière que le gravier.

**Didier LEFÈVRE**

Responsable des espaces verts

## Votre agenda éco-citoyen

### Une matinée de broyage

La commune vous propose une matinée de broyage.

Samedi 16 janvier 2021

Parking du cimetière 8H30 à 11H30

Vous venez avec vos tailles, brindilles, branches, sapins et vous repartez avec votre broyat.

Attention : pas de racines, pas de souches, pas de pierres ou objets métalliques.

Branches jusqu'à 15cm de diamètre !

Pour faciliter le travail, aligner les branches dans le même sens.

### Une matinée écocitoyenne

Ramassage des déchets sur Maule avec la participation des Marcheurs cueilleurs.

Dimanche 7 février

Parking de la salle des fêtes 10h-12h

Le matériel de protection, gants et sacs seront fournis mais n'oubliez pas d'apporter un gilet de sécurité routière !

## Vos dates de collecte des déchets

Pour 2021, la collecte de déchets verts reprendra le lundi 29 mars.

La collecte des objets encombrants est prévue le :

- 24 juin 2021 pour le secteur 1
- 25 juin 2021 pour le secteur 2
- 4 mars 2021 pour le Pré Rollet



# Les Vélos du Père Noël



**Il était une fois, une action solidaire réalisée en faveur de l'association les Enfants de la Terre de Marie-Claire Noah, par l'équipe municipale et l'association des Cyclotouristes de la Mauldre. Laissez-nous vous conter les Vélos du Père Noël.**

### Solidarité et gourmandises

Cette histoire a eu lieu le samedi 12 décembre à 11h, place du Général de Gaulle à Maule. Trois groupes des Cyclotouristes de la Mauldre sont partis chargés de chocolats et de biscuits, grâce à nos partenaires la chocolaterie Colas et de la Ferme des Deux Gourmands.

Ils pédalèrent sans répit en direction de trois services de pédiatrie des Yvelines : le Centre hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain-en-Laye, le Centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie et le Centre hospitalier Théophile Roussel à Montesson, afin d'apporter leurs présents gourmands aux enfants et aux personnels soignants.

À leur arrivée, ils furent accueilli avec joie et sourires.

### L'association

#### Enfants de la Terre de Marie-Claire Noah

En 1988, Marie-Claire et Yannick NOAH créent l'association ENFANTS DE LA TERRE après avoir participé à différentes opérations humanitaires dans de grandes ONG. Marie-Claire a pour désir de créer sa propre association afin d'avoir une visibilité et de contrôler les dons confiés.

Il y a 8 ans, Marie-Claire Noah nous quitte et sa fille Nathalie reprend les rênes de l'Association en préservant les valeurs transmises par sa mère.

Depuis 32 ans, Enfants de la Terre tente de répondre aux situations d'urgence auxquelles se trouvent confrontés certains enfants, que ce soit dans ses missions de prévention de la délinquance et à l'aide éducative ou son accompagnement dans les épreuves difficiles que peuvent être la maladie ou les opérations lourdes.

L'association tente de soulager des enfants et des familles en situations d'urgence : enfants hospitalisés, isolés de leur famille, en difficulté sociale et économique ...

Plus d'informations : <https://www.enfantsdelaterre.net/>

### Le rôle majeur des bénévoles

Nous aimerions remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé avec générosité à cette action solidaire. Sans ces sportifs aux grands coeurs mais aussi sans nos couturières Catherine Heneault et Armelle Mantrand et leurs masques de Noël faits main et avec beaucoup d'amour, cette opération n'aurait jamais pu avoir lieu.

Un très grand merci également aux équipes des trois Centres hospitaliers d'avoir accepté ce projet et d'avoir été présentes le samedi 12 décembre pour réceptionner ces donations.

Cette action solidaire a été imaginée en remplacement de la traditionnelle Rando Maule qui n'a pu avoir lieu cette année.



**Jean-Christophe SÉQUIER**  
Adjoint au Maire,  
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

## Élargissement de l'aide régionale pour l'achat d'un VAE

Élargissement de l'aide régionale à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) aux vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Depuis février 2020, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2020, l'achat d'un VAE qui jusqu'à présent était subventionné pour et par les Maulois à hauteur de 150 €, fait l'objet d'une subvention plus importante par la Région Ile-de-France.

Tout achat de VAE aux normes actuelles peut être subventionné pour moins de 50% du prix d'achat jusqu'à 500 €, voire 600 € pour les « vélos cargo électriques ».

Depuis le 12 octobre 2020, les vélos adaptés électriques pour des personnes en situation de handicap peuvent être aussi subventionnés par la Région sans dépasser les 50% du prix d'achat et jusqu'à 1200 €. Il existe aussi un effet rétroactif depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour ce type d'achat.

Dans tous les cas, la somme des aides (région, commune, intercommunalité) ne peut dépasser les montant cités ci-dessus.

Pour plus d'informations :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo>

## Les derniers résultats de l'USM Cyclisme



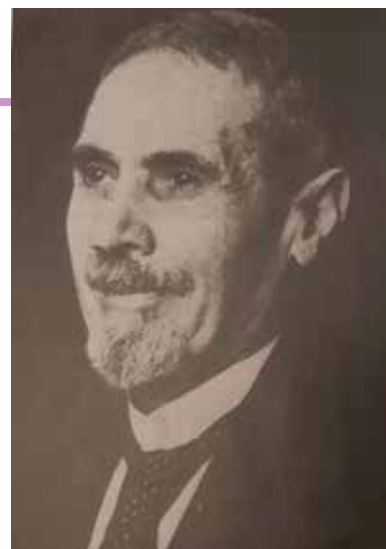
Éric MICHOUT

Juste avant le confinement, les cyclistes maulois ont encore brillé à Vallangoujard (95) en coupe d'Ile-de-France de cyclo-cross.

Les séniors, grâce à Éric MICHOUT, Michael GRAVELAIS et Mathieu LEGAL se sont imposés par équipe et ont ramené un super trophée.

Les Maulois se sont imposés par équipe devant Chatou, l'US Métro, Gennevilliers et Persan.

### Une figure mauloise, le docteur Pecker



Pierre PECKER, né à Sébastopol en 1866, émigré en France, fait ses études de médecine à Paris. Il suit des cours sur la radioactivité et est le premier à posséder une ampoule à rayons X de Crookes qui lui permet de faire des radiographies. Après sa rencontre avec l'obstétricien Adolphe PINARD, il se passionne pour la puériculture. Il fréquente l'Institut Pasteur où il rencontre les savants BESREDKA et METCHNIKOFF, russes eux aussi. Il retient les principes de la lutte contre les microbes. En 1893, il vient s'installer à Maule jusqu'en 1901. Peu de temps. Mais ces quelques années seront à l'origine d'un progrès social et médical dont les conséquences, à travers divers organismes se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Jeune praticien, il est bouleversé par un accouchement qu'il accomplit dans une demeure sans chauffage, les autres enfants sont là, ont froid et faim et le mari est au travail - la pauvreté existe aussi à cette belle époque. C'est alors que la solution lui apparaît : c'est à domicile qu'il faut créer une aide pour les mères et les nouveaux-nés afin d'abaisser la mortalité. Certes la loi du 15 juillet 1893 a institué une assistance médicale gratuite des femmes accouchées, mais pour PECKER les secours financiers ne suffisent pas.

Maule compte en 1897 1400 habitants... Il y crée l'« Association des Dames mauloises » dont les statuts ont pour but de « secourir à domicile, scientifiquement, matériellement et moralement les femmes enceintes dans le dernier mois de leur grossesse, durant l'accouchement ainsi que dans le premier mois qui suit l'accouchement ». C'est là que se trouve l'origine de ce qui deviendra la Protection Maternelle et Infantile.

Dans le cadre de cette association, son épouse va créer « une école de puériculture villageoise », la première de France. À ces « Dames mauloises » bénévoles, le docteur PECKER va apprendre les principes essentiels d'hygiène, notamment la prévention des infections puerpérales et néonatales. En accord avec le médecin, elles veillent à domicile à l'asepsie et l'antisepsie.

Pour aider les personnes indigentes un « ouvroir » est installé à la mairie. Une simple armoire où sont rangés pansements, draps, layettes dont l'entretien est assuré. Bien vite, les communes d'Aulnay, Bazemont et Mareil sont associées à cette initiative. Durant six ans, aucun décès en couches, aucun décès par infection puerpérale. Devant cette réussite, PECKER veut étendre son œuvre à toute la France. Il prend contact avec des hommes politiques, donne des conférences... Il a aussi publié plusieurs ouvrages. En 1902, le conseil général de Seine-et-Oise inaugure un « service public d'assistance obstétricale à domicile » semblable à celui créé par Pierre PECKER à Maule. Puis de tels services vont se créer un peu partout en France. Le député Albert

36 LEBRUN, futur président de la République, vient

même un jour à Maule pour s'informer.

Un article publié dans *Le Petit Mantais* le 28 mars 1923 nous permet de réaliser ce qui s'est passé à Maule à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En voici quelques extraits :

Presque toutes les communes de Seine-et-Oise ont été dotées d'un poste de secours maternel, muni d'un outillage d'urgence (trousseaux de maternité, chemises, draps, serviettes, pansements antiseptiques, layettes...) destiné à secourir les mères nécessiteuses et leurs nouveaux nés. Toute femme privée de ressource peut, dans ces conditions, recevoir à domicile un trousseau de maternité peu de temps avant son accouchement... Aujourd'hui dans ce bienheureux département l'apparition d'une vie nouvelle dans n'importe quel foyer peut s'accomplir sans danger pour la mère et l'enfant. La mère, protégée scientifiquement, matériellement et moralement peut, dans ces conditions garder auprès d'elle son enfant dont la vitalité et la sauvegarde sont ainsi assurées. C'est à Maule que fut organisé le premier poste de secours maternel par M. PECKER en 1897. Dans certaines communes, des infirmières à domicile, véritables monitrices de l'hygiène familiale s'occupent du ménage, de la mère alitée et empêchent ainsi des relevailles prématurées. M. PECKER a dit fort justement de ces infirmières qu'elles étaient dans chaque commune au moins aussi nécessaires que les gardes champêtres et les municipaux et que leur mission bien remplie avait de magnifiques résultats.

Lorsque Pierre PECKER quitte Maule pour s'installer à Saint-Germain-en-Laye, le maire Eugène JAMES, soutiendra l'association des Dames mauloises, organisant des arbres de Noël... Celui-ci disparu, l'association disparaît elle aussi et est remplacée par des infirmières visiteuses. Qu'importe ! Le mouvement initié subsiste, ô combien !

Pierre PECKER mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1937 où il avait continué d'exercer la médecine.

La ville de Maule lui a rendu l'hommage qu'il méritait. Le 7 novembre 2009 en la présence de Laurent RICHARD, maire de Maule et sous la présidence d'honneur de Jean-Claude PECKER, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut, le Centre d'action sociale devenait la Maison Pierre PECKER. Ce lieu ne pouvait que se nommer ainsi...

**Odette COSYNS**

Chargée de mission Patrimoine et Musée  
Présidente de l'ACIME



### Musée Victor Aubert

## L'OBJET DU MOIS

### LA SOUPIÈRE

Le mot « soupe » apparaît au XII<sup>ème</sup> siècle. Il désigne un morceau de pain trempé dans du bouillon constitué d'éléments divers. Ne dit-on pas « trempé comme une soupe » ?

La soupe est l'un des mets les plus anciens que l'on retrouve dans toutes les civilisations.

Dès que l'homme a domestiqué le feu (800 000 ans), il a pu cuire des aliments sur des pierres ardentes. Mais dès qu'il a fabriqué des poteries, il a pu se nourrir d'éléments liquides et solides, de « soupe », surtout après avoir découvert culture et élevage.

Plus tard au Moyen-âge, (du V<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle, le pain est la principale nourriture paysanne et la soupe constitue le plus souvent le plat unique.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, d'autres que les paysans l'apprécient et elle se transforme en « consommés », « veloutés »... Sous Louis XV, se crée même à Versailles le Potager du roi.

Soupe sous toutes ses formes, consommée par tous, est-ce là l'origine de tant de locutions ?

Être soupe au lait, en avoir soupé, soupe à la grimace, marchand de soupe, venir comme un cheveu sur la soupe, ne pas cracher dans la soupe...

Retrouvez d'autres objets du mois sur notre site.



Soupière en faïence (XIX<sup>ème</sup> siècle)

Inv 2012.0.198.2

**Odette COSYNS**

*Chargée de mission Patrimoine et Musée  
Présidente de l'ACIME*



visitez le site du  
Musée

**Le musée rouvrira ses portes le mercredi 13 janvier si l'autorisation lui en est accordée**

Des fossiles datant de plus de 40 millions d'années aux cannes fabriquées par milliers à Maule au siècle dernier, venir au musée c'est entreprendre un étonnant voyage dans l'histoire de notre région. Toute la collection provient de Maule et des environs. Elle comporte plus de 10 000 objets que les bénévoles de l'ACIME continuent à inventorier, photographier... Quel que soit l'âge, jeune ou moins jeune, chacun trouvera de quoi être étonné.

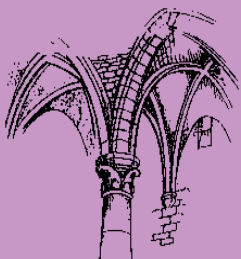
L'entrée du musée est gratuite pour tous.

Ouvert de 14h30 à 17h chaque mercredi et les samedis et dimanches 6 et 7 février.

Visites commentées pour les groupes sur rendez-vous selon les règles sanitaires en vigueur.

Retrouvez le musée sur votre téléphone, votre tablette et votre ordinateur.

Plus d'infos au 01 30 90 91 49 ou sur  
[www.museeaubertmaule.free.fr](http://www.museeaubertmaule.free.fr)





# CULTURE

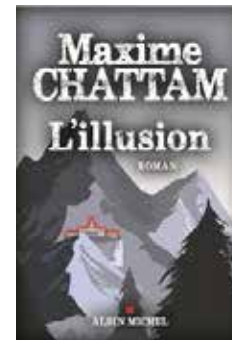
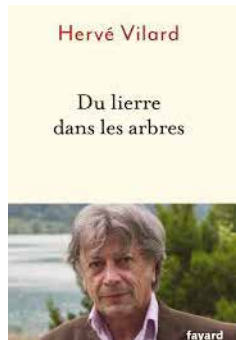
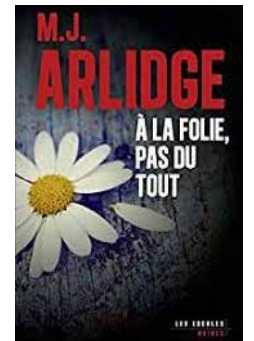
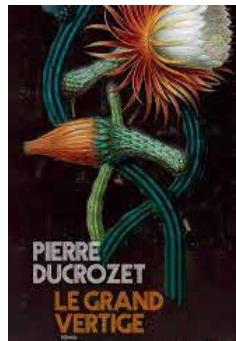
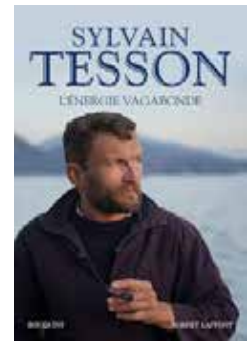
## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La période que nous traversons nous met tous à l'épreuve et nous force à réaliser le manque de toutes ces petites choses qui faisaient nos habitudes. Venir à la bibliothèque en était une, rencontrer les livres, prendre le temps avec ses enfants, retrouver quelqu'un ou échanger avec nous. La rupture d'un accueil physique fut difficile mais la mise en place de nos "paniers livres" a fonctionné et je vous en remercie.

Vous nous avez témoigné votre soutien, vos manques de ces temps de lien social et votre envie de nous retrouver même sous une autre forme mais pourvu que notre Culture continue.

En ce début d'année, et comme un Noël qui se prolongerait dans de nouvelles augures, petits, moyens et grands pourront se régaler de mille nouveautés !



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :**  
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE  
☎ 01.30.90.80.51

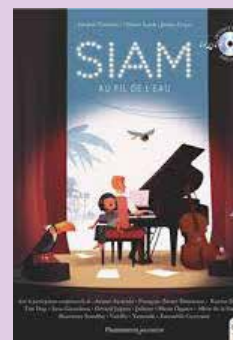
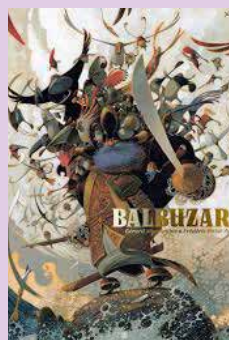
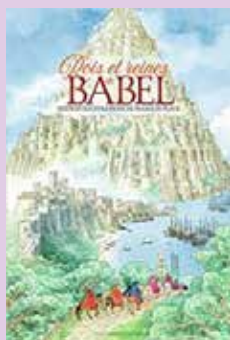
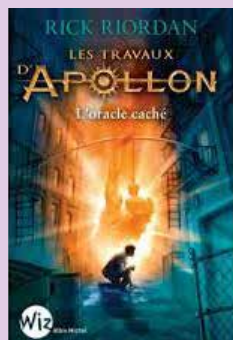
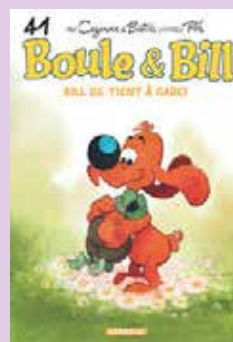
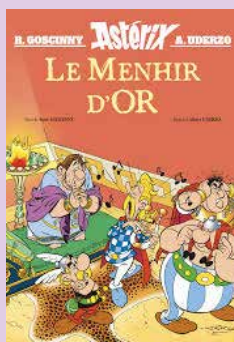
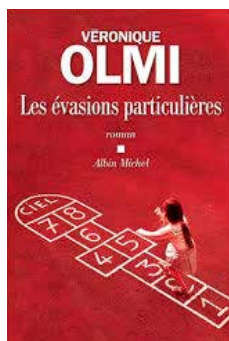
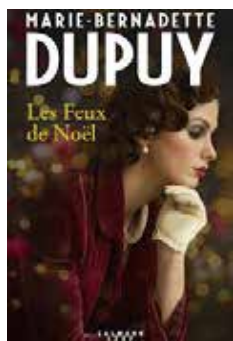
**Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**  
- lundi : 14h30 à 17h00  
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00  
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

**Céline RALLON**  
Responsable de la bibliothèque municipale

**Tarif annuel : 10 € par personne**

# CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



## Ma bibliothèque à emporter

L'accès à la culture durant le confinement devait rester possible ! Céline RALLON, responsable de la bibliothèque vous proposait un "panier livres" à composer selon votre choix avec trois ouvrages adultes et six ouvrages enfants". Vous pouviez les choisir sur la liste présente sur notre site ou si vous hésitez, demander conseil à votre bibliothécaire.

## MA BIBLIOTHÈQUE À EMPORTER

Réservez nos paniers livres !



Plus d'informations sur notre site internet :  
[www.maule.fr/culture-loisirs/ma-bibliotheque-a-emporter](http://www.maule.fr/culture-loisirs/ma-bibliotheque-a-emporter)

### La saga des pesticides... suite

La Préfecture des Yvelines vient de mettre en ligne la charte censée nous protéger contre les pesticides. C'est la chambre d'agriculture qui l'a rédigée. La déception est totale.

Rien de ce que notre commune a demandé, par la voix du Docteur Séguier, adjoint au Maire en charge de la Santé publique et de l'Environnement, n'a été institué. En effet, la demande envoyée à la chambre d'agriculture comportait :

- l'obtention d'un délai de prévenance des épandages permettant à la mairie d'informer les concitoyens
- l'obtention de la déclaration du produit épandu, ainsi que des précautions à prendre pour les habitants exposés ou sous les vents
- l'organisation d'un suivi et d'une structure permettant une remontée des non-respects de la charte.

Cette charte ne respecte en rien ce que la loi Egalim réclame pour protéger les résidents et ignore carrément les mesures prévues par le code rural depuis 2020.

Après avoir instauré des distances de sécurité ridicules (5 m à la place des 100 m réclamés par la Commission sénatoriale "pesticides" en 2012), cette charte nous refuse jusqu'à la faculté de nous protéger par nos propres moyens et tente surtout... de nous bernier :

- rappels des réglementations déjà existantes comme si c'était des nouveautés... promesses de vagues renseignements... à l'échelle de tout le département... Telle qu'elle est rédigée, elle permettrait de nous donner pour toute information: "au printemps, dans les Yvelines, on utilise des insecticides".

La loi Egalim demande clairement des mesures de protection "adaptées" pour protéger les résidents, les habitations, les jardins, avant toute utilisation de pesticides.

Pour se protéger, quoi de plus adapté que de savoir quand débutent les pulvérisations ?

Si on tombe malade, quoi de plus adapté que de connaître les produits chimiques auxquels on a été exposés ?

A présent, la Préfecture a mis la charte en ligne et cela vaut approbation de sa part.

Une solution pour obtenir un texte vraiment protecteur est de demander l'abrogation de cette approbation préfectorale. Nous en avons fait la demande au maire lors du dernier Conseil Municipal : il a suggéré que le comité Environnement/Santé se saisisse à nouveau du sujet.

Dans l'intérêt de la Santé publique, depuis le 1er janvier 2020, le Maire peut également prendre un arrêté imposant délai de prévenance, déclaration des produits épandus et éloignement des traitements en raison du contexte environnemental et climatique. Maule étant située sous les vents de plus en plus violents des plateaux traités par chimie de synthèse, nous sommes dans ce cas de figure.

Nous ferons tout notre possible pour aboutir à une solution protectrice.



**Aline READ**  
Conseillère municipale  
Pour la liste Santé Environnement



**William Falchetto**  
Conseiller municipal  
Pour la liste Génération Citoyennes



### REPONSE A LA TRIBUNE CI-CONTRE

Nous souhaitons simplement faire remarquer à Madame Aline Read, qui, dans sa tribune libre d'opposante, prétend que l'exécutif de la commune, donc le maire et le bureau municipal, s'est prononcé sur ces questions importantes et sérieuses de pratiques des agriculteurs en matière de pesticides. En fait l'avis auquel elle se réfère est celui du Comité environnement et santé de Maule, c'est-à-dire, la proposition qui a été faite au maire par la voix du Président du Comité environnement, Monsieur Jean-Christophe Séguier, maire-adjoint. Cet avis est la réponse faite par le Comité à une proposition de la Chambre d'Agriculture sur la charte de bon voisinage. Le délai de réponse à ce questionnaire étant très court, Jean-Christophe Séguier a très justement transmis cet avis du Comité de façon à rester dans les délais, avant même que le bureau municipal et moi-même ayons pu nous prononcer lors de l'étape suivante.

D'ailleurs, notre position communale, même si elle reprend certaines de ces propositions, sera sans doute plus nuancée pour 2 raisons principales :

- 1) L'éloignement important entre les terres agricoles sous vent d'Ouest et l'agglomération mauloise.
- 2) Nous voulons réunir prochainement les agriculteurs locaux limitrophes et le Comité environnement et santé de Maule pour qu'un véritable dialogue constructif s'instaure et afin d'en tirer les conclusions.

Pour ma part, connaissant la plupart de ces agriculteurs, j'ai pu prendre conscience de leur bon respect de la légalité dans l'ensemble quant à leur pratique en matière de pesticides et, sans aucun doute, de leur bonne volonté à faire mieux encore, si cela est possible.

Cela dit, seule une (ou plusieurs) réunion de concertation

et de travail avec les agriculteurs permettra que chacun se comprenne, se respecte et avance avec des objectifs concertés.

Nous incitons Madame Aline Read à être dans l'avenir plus attentive à la réalité du stade d'avancement des propositions avant décision communale, afin de laisser au maire et à son bureau municipal la possibilité de faire leurs choix en tirant leurs conclusions au nom de la commune.

Enfin, Madame Aline Read avance que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 le maire peut prendre un arrêté contre les pesticides. C'est ignorer le long feuilleton judiciaire qui vient d'aboutir à une décision du Conseil d'Etat, la plus haute juridiction du pays. Il rend les arrêtés qui auraient été pris en ce sens par certains maires totalement illégaux et interdit aux maires définitivement et formellement de prendre des arrêtés anti-pesticides. Ce rôle ne peut être exercé que par l'Etat (Ministère de l'Agriculture) qui a lui-même mis en place une police spéciale contre l'utilisation de produits phytopharmaceutiques illégaux.

Il est donc essentiel, dans ce domaine, de « raison garder » avant de tirer des conclusions qui relèveraient plus de l'émotion que de l'analyse objective des faits et que c'est dans un dialogue avec nos agriculteurs que nous trouverons les solutions et prendrons d'un commun accord les bonnes mesures.

**Laurent RICHARD**

*Pour la Majorité municipale  
« Ensemble Pour Maule »*

Liste  
**E**nsemble pour Maule





L'Hôtel des Menus-Plaisirs

### Le Centre de Musique Baroque de Versailles et sa résidence d'artiste :

Créé en 1987, sa vocation est de valoriser le patrimoine musical français. Le centre de Musique Baroque travaille depuis trente ans à redonner vie aux arts de la scène des XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècles et a créé depuis l'an dernier une résidence annuelle d'artistes sur le département yvelinois. Se multiplient ainsi les rencontres en créant ateliers et concerts faisant redécouvrir une musique diversifiée.

Artistique, cette résidence se situe au cœur d'un bâtiment historique de la ville de Versailles (l'hôtel des Menus-Plaisirs) qui fut édifié à la fin du XVIII<sup>ème</sup> pour abriter jeux et spectacles de la cour sous Louis XV. C'est aussi là que les députés constitués en Assemblée nationale votèrent l'abolition des privilèges et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

### Lucile TESSIER, une Multi-instrumentiste passionnée (flûte, hautbois, basson) :

Elle quitte, pour un temps donné, ce lieu chargé d'histoire pour notre territoire de Gally Mauldre et ainsi nous faire découvrir ces instruments d'antan.

Lucile interviendra dans plusieurs écoles du territoire avant de vous offrir deux concerts en début d'année 2021.

Après s'être formée dans différents conservatoires européens (la Schola de Bâle et le CNSMD de Paris), elle enseigne à son tour dans un conservatoire parisien. Elle se forme de nouveau au théâtre et au mouvement pour se construire une expérience scénique puis fonde son propre ensemble : Leviathan, dont le but est d'explorer l'expressivité de la musique baroque et la faire partager ([www.ensembleleviathan.com](http://www.ensembleleviathan.com)).

La discographie de Lucile TESSIER comprend déjà une dizaine d'enregistrements !

Encourageons la musique et découvrons la richesse des instruments à vent.

### Programme de la résidence (plus d'informations sur [www.cmbv.fr](http://www.cmbv.fr)) :

#### L'hiver 2021 : Ateliers et deux concerts

- Du 1<sup>er</sup> au 5 février : flûte, hautbois, basson et clavecin
- Du 1<sup>er</sup> au 5 mars : flûte, hautbois, basson, clavecin et soprano

Dans un répertoire diversifié tels Paisible, Hotteterre, Philidor, Morgan ou Tollett.

« French touch in London » Lucile TESSIER explorera le répertoire de James Paisible Hautboïste et flûtiste français émigré en Angleterre fin 18<sup>ème</sup>. Musicien de la cour, du théâtre et de l'église faisant partie des grands solistes des premiers concerts londoniens.

#### Le printemps 2021 : Ateliers et un concert

- Du 17 au 21 mai : un répertoire écrit pour la scène de Purcell (King Arthur, Fairy Queen)

L'automne à venir qui explorera le répertoire produit sous le règne de Charles II. Un enregistrement avec « Music for Lady Louise ».

Louise de Keroual, la maîtresse du Roi d'Angleterre Charles II. Ce dernier venant découvrir chez elle les nouveautés musicales françaises avant d'en imprégner le répertoire anglais.



Lucile TESSIER

# INFORMATIONS PRATIQUES

## VOTRE MAIRIE



### Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

### Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

### C.C.A.S

#### (Centre communal d'action sociale)

#### Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

### CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre  
PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

### PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.  
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin  
(sur RDV) de 9h à 12h30

## À NOTER

### PERMANENCES JURIDIQUES



#### Permanence juridique à la Mairie

Tous les troisièmes samedis de chaque mois, vous pouvez prendre rendez-vous pour une consultation juridique à la mairie de Maule.

De janvier à juin 2021 : Maître BENDAMI - 09 87 04 61 35

### HORAIRES DES MESSES

JANVIER		Samedi soir 10h		dimanche 10h30	10h
Epiphanie	2	Aulnay/Mauldre	3	Maule	Beynes
Baptême Xt	9	Les Alluets le Roi	10	Maule	Beynes
D. Ord 2	16	Bazemont	17	Maule	Beynes
D. Ord 3	23	Montainville	24	Maule	Beynes
D. Ord 4	30	Mareil/Mauldre	31	Maule	Beynes
FEVRIER		Samedi soir 18h		dimanche 10h30	18h
D. Ord 5	6	Herbeville	7	Maule	Beynes
D. Ord 6	13	Thiverval	14	Maule	Beynes
Cendres	17	Maule à 11h		Beynes 19h30	
D. Car. 1	20	Aulnay/Mauldre	21	Maule	Beynes
D. Car. 2	27	Les Alluets le Roi	28	Maule	Beynes

### Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

#### Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

#### Rédaction, conception et réalisation :

Anne-Lise LEBRUN et Solenne

NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM

contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

#### Impression :

IJT - 78920 ECQUEVILLY



#### Distributeur :

E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

#### Photo de la couverture :

Mairie de Maule

#### Photos :

Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS  
- Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER  
- Jean TIPHAINE - Service communication Mairie de MAULE -  
Pixabay - www.freepik.fr

#### Tirage :

3 000 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de  
photographie ou de texte  
interdite.



**Partenaires :** Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

RITMY



# 31<sup>èmes</sup> Saisons Musicales

## David ENHCO Quartet et le Quatuor Voce

“FAMILY TREE”

Crédit photo - Maxime de Bovillier

# MAULE

Dimanche 24 janvier à 17h00

Complexe les Deux Scènes - Salle de spectacle



RÉSERVATIONS IMPÉRATIVES  
[www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr) - 06 60 85 88 80



Imprimé par [www.Printoclock.com](http://www.Printoclock.com)